

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : L'Organisation professionnelle agricole en Belgique, par M. F. Baudhuin. —
La main-d'œuvre belge en France. — Statistiques.

L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE EN BELGIQUE

par M. F. Baudhuin,

professeur à l'Université de Louvain.

I.

L'organisation professionnelle de l'agriculture belge a subi au cours des derniers temps des modifications qui ont changé la contexture. Cette évolution n'a pas donné lieu à des manifestations bruyantes qui auraient attiré l'attention du public; elle ne passa pas inaperçue, mais on n'a pu en discerner l'importance et les résultats. Nous allons tenter de le faire aujourd'hui.

C'est évidemment le Boerenbond, ou Ligue des Paysans, qui en Belgique se trouve à la base de l'organisation professionnelle agricole. Avant de décrire les progrès de cette puissante institution, nous croyons utile de rappeler ce qu'elle est exactement, car sa nature véritable n'est connue que d'un petit nombre de personnes.

Le Boerenbond, fondé en 1890, est une association *sui generis*, qui comme telle n'a pas de personnalité juridique. C'est une institution *sociale et économique*. Le premier de ces caractères est assuré par le *Secrétariat Général*, qui veille à l'éducation professionnelle des agriculteurs, ainsi qu'à leur formation religieuse, morale et sociale. Le second des caractères résulte de l'activité d'un *Comptoir d'Achat et de Vente*, de la *Caisse Centrale de Crédit* et de la *Société d'Assurances* dont il sera question plus loin.

La cellule du Boerenbond est la *Gilde*, association ou syndicat local, qui est l'organisme propre à la commune. Le Boerenbond est la fédération de ces Gildes. Il possède un Conseil Supérieur, élu par les fédérations d'arrondissements groupant les Gildes; notons

cependant qu'une partie du Conseil Supérieur est choisi par cooptation.

Le pouvoir exécutif, et nous dirons même effectif, est aux mains d'un Comité Directeur nommé au sein du Conseil Supérieur.

A côté de la Gilde se trouve ordinairement une caisse rurale du type Raiffeisen. C'est une société coopérative qui reçoit les dépôts de ses membres, et accorde à ces derniers les crédits demandés. Ces crédits sont octroyés sans garantie réelle, sur simple signature de l'intéressé et au minimum de deux cautions (membres ou non). Ce système fonctionne parfaitement et sans perte.

L'excédent des dépôts est versé à la Caisse Centrale de Crédit du Boerenbond, qui est également une société coopérative dont les actionnaires sont les caisses locales. La Caisse Centrale reçoit aussi directement des dépôts à terme; c'est elle qui détient le portefeuille permettant au Boerenbond d'exercer une influence économique et financière.

Les opérations commerciales sont effectuées par le Comptoir d'Achat et de Vente, qui est une société anonyme. Celle-ci vend directement aux affiliés, sans intermédiaire, mais elle possède 179 magasins répartis sur tout le territoire et 5 dépôts généraux ou entrepôts.

Le Boerenbond possède enfin sa Société d'Assurances sur la vie, contre les accidents et contre l'incendie. En ce qui concerne l'assurance contre la grêle, il est agent d'une société française. Ce genre d'assurance doit porter sur des risques répartis sur une vaste étendue, sous peine d'aboutir à des catastrophes; c'est

pourquoi il convient de ne pas créer de société dont l'activité ne porterait que sur la Belgique.

Telle est l'ossature du Boerenbond. Quelques chiffres relatifs à l'exercice 1931 montreront qu'il ne s'agit nullement d'un squelette.

Le nombre des affiliés était à la fin de décembre de 128.000, tous chefs de famille ou d'exploitation, répartis en plus de 1.200 Gildes. Les capitaux confiés à la Caisse Centrale de Crédit atteignaient 1.700 millions, auxquels il faut ajouter 338 millions retenus et prêtés à leur membres par les caisses locales.

Remarquons que tout ceci demeure en dehors de l'activité bancaire des institutions financières du groupe de Louvain. Ce dernier se compose en ordre principal de l'*Algemeene Bankvereniging — Crédit Général de Belgique* dont nous parlerons plus loin. Le Boerenbond possède les actions de contrôle de cette importante banque de dépôts et d'affaires.

Il ne faut certes pas identifier l'*Algemeene Bankvereniging* avec le Boerenbond. Il est cependant permis de grouper le montant des dépôts soumis à une même influence. Le Boerenbond proprement dit gère deux milliards, la banque et ses filiales environ 1.500 millions. Au total, le groupe réunit 3 1/2 milliards de dépôts; il vient immédiatement après celui de la Société Générale de Belgique, et un peu avant la Banque de Bruxelles.

Telle est l'influence financière du Boerenbond. Mais si considérable soit-elle, les dirigeants lui préférèrent celle du Comptoir de Vente et d'Achat. En 1931, cet organisme a vendu à ses affiliés pour 100 millions d'engrais, pour 217 millions d'aliments pour bétail, pour 35 millions de graines, de machines, etc. Il a écoulé pour leur compte 150 millions de leurs produits, principalement des œufs, des pommes de terre et du beurre.

II.

Jusqu'à la guerre, seule l'agriculture du Nord du pays était organisée sur le terrain professionnel. Comme nous l'avons exposé ailleurs (1) le Boerenbond ou Ligue des Paysans doit son origine à Georges Helleputte; son point de départ fut Louvain, d'où il se répandit dans tout le pays flamand et dans le Brabant wallon. Dans ces provinces l'organisation était loin d'avoir, à la veille de la guerre, la densité qu'elle a acquise aujourd'hui. Quant au reste du pays, affecté d'ailleurs dans une plus forte proportion à la grande culture, il était dépourvu de toute organisation professionnelle.

Après la guerre, le succès du Boerenbond montra la valeur de sa formule. Les agriculteurs des provinces du Sud et de quelques îlots où n'avait pas pénétré le Boerenbond, voulurent créer des organismes du même genre. Ils y réussirent dans une mesure appréciable et en 1926 on pouvait enregistrer l'existence d'un certain nombre de groupements régionaux.

Le plus important était alors la *Ligue Agricole Belge* dont le siège était à Namur et qui avait l'ambi-

tion d'être un Boerenbond Wallon. La Ligue Agricole Belge s'étendait dans les provinces de Namur et de Luxembourg; elle possédait quelques sièges d'opération dans le Hainaut et dans le sud du Brabant.

La Ligue Agricole Belge était une société anonyme au capital de 2 millions. Elle avait comme département économique son Comptoir Commercial, devant approvisionner les affiliés et vendre leurs produits. Elle possédait un moulin, à Florefe, et un garage pour son charroi et celui des filiales. Elle émettait des Bons de Caisse, dont le montant en circulation représentait une dizaine de millions.

La Ligue Agricole Belge avait son journal, la *Renaissance Agricole*. Elle avait des services divers et elle faisait, comme agent, les assurances de toute espèce. La cellule de l'organisation était la coopérative locale, qui s'approvisionnait au Comptoir Commercial. Il existait ainsi 18 coopératives, assez autonomes, ayant leur conseil d'administration, leur gérant et leur personnel. Elles eurent un chiffre d'affaires de 32 millions en 1928-1929.

... La Ligue Agricole Belge dut disparaître, en 1929-1930. Sa gestion avait été imprudente; ses frais généraux étaient trop lourds, par le fait notamment que les coopératives n'avaient pas un chiffre d'affaires correspondant au personnel qui y était employé. Le Boerenbond reprit la partie utilisable de l'actif, et prêta ses bons offices pour faciliter la liquidation. Les affiliés de la Ligue Agricole Belge furent desservis directement par le Boerenbond, ou passèrent à l'Alliance Agricole, dont nous allons parler.

Pendant que la Ligue Agricole Belge s'efforçait, non sans une funeste précipitation, de mettre sur pied un organisme complet, des agriculteurs wallons se groupaient en associations moins ambitieuses, bénéficiant de la sympathie et de l'aide du Boerenbond. C'étaient la « Fédération Agricole du Hainaut », la « Ligue Agricole de la province de Namur » (Agrinamur) et la « Ligue Agricole de la province de Liège ». Ces associations créèrent au début de 1928 la « Fédération Wallonne des Cultivateurs Catholiques »; en mai 1928, elles unifièrent leur journal, et en décembre elles décidèrent de fusionner entièrement.

C'est ainsi que fut créé en 1929 l'*Alliance Agricole*, qui succéda aux organismes que nous venons de citer. L'*Alliance Agricole* a son siège à Bruxelles; elle possède ses inspecteurs, ses agronomes, ses conférenciers, son journal (*L'Alliance Agricole*) et des revues. Mais elle s'abstient de transaction commerciales et financières. Néanmoins, elle assure à ses affiliés les avantages économiques indispensables, grâce à un accord passé avec le Boerenbond, dont elle est en quelque sorte le courtier au point de vue commercial. Ses affiliés peuvent s'adresser aux magasins du Boerenbond et y bénéficier des avantages assurés aux membres de ce dernier. L'*Alliance Agricole* touche alors une minime commission sur ces ventes; elle tire de là les ressources qui financent ses services sociaux.

(1) *Revue Economique Internationale*, janvier 1930.

En avril 1932, la « Laiterie Saint-Joseph », de Virton, vieille coopérative fabriquant le beurre de ses affiliés (au nombre de 3.000), et les approvisionnant en denrées de toute espèce, fut absorbée par l'Alliance Agricole; elle était prospère et avait rendu de grands services à tous les agriculteurs de l'extrême sud du pays. La laiterie proprement dite gardera du reste une existence distincte.

L'Alliance Agricole est aujourd'hui en pleine activité; elle compte 23.000 membres, et a un chiffre d'affaires de 100 millions, dans le cadre du Boerenbond.

III

Jusqu'en ces derniers temps, les organisations agricoles étaient loin d'être unifiées en dépit de la constitution de l'Alliance Agricole. En dehors du Boerenbond, il existait principalement un important groupement des *Unions Professionnelles Agricoles* (U. P. A.), dont le centre d'action était dans la province de Liège, mais qui s'étendait dans toute la Wallonie.

Contrairement aux groupements dont nous avons parlé jusqu'ici, les U. P. A. se proclamaient neutres, au point de vue politique et religieux. Elles groupaient des cultivateurs en grande partie catholiques, mais avec une minorité non négligeable d'éléments a-religieux, ou libéraux. M. Jabon, qui représente les U.P.A. au Sénat, est inscrit au groupe parlementaire libéral.

La cellule des U. P. A. était la coopérative locale; il en existait environ 40. Les Associations Cantonales groupaient les affiliés; elles étaient réunies en associations provinciales assez autonomes, et fixant notamment les cotisations. Celles-ci étaient relativement élevées; elles allaient parfois à 2 ou 3 francs par hectare. Par contre, le Boerenbond ne demande que 15 fr. à ses affiliés, et il leur sert gratuitement son journal hebdomadaire (*De Boer, le Paysan ou Der Bauer*). Les provinciales forment la « Fédération Nationale des Unions Professionnelles Agricoles », qui est l'organisme central.

Les U. P. A. groupent semble-t-il quelque 15.000 affiliés, à la tête d'exploitations en général beaucoup plus importantes que celles du Nord du pays. Mais l'organisme central n'a pas une activité très grande, que l'on puisse comparer à celle du Boerenbond. C'est ainsi par exemple que le journal considéré comme l'organe officiel des U. P. A., ne leur appartient pas, et n'est servi aux affiliés que moyennant abonnement spécial. Il est la propriété personnelle de M. Sandront. Très vivant, il paraît deux fois par semaine, et a un tirage de 20.000 exemplaires.

La fonction commerciale du groupement est exercée par les coopératives locales. Celles-ci n'ont pas non plus une très grande activité. Le Boerenbond étant persuadé du caractère anti-économique de cette décentralisation (et l'expérience de Namur lui donne raison) les coopératives vont être dissoutes, comme telles; elles deviendront des magasins, représentant le Boerenbond.

En 1931 avait été fondé le « Comptoir des U. P. A. », qui devait approvisionner les coopératives; il ne prit pas de développement.

Les U. P. A. faisaient aussi des assurances; elles avaient la représentation de deux compagnies françaises. Mais en fait leurs agents n'étaient pas obligés de leur apporter les affaires qu'ils traitaient. Ils gardaient la liberté d'offrir les polices à la compagnie qui faisait les meilleures conditions. Le portefeuille d'assurances était donc peu important.

Les U. P. A. avaient surtout une banque, la « Banque Agricole de Belgique ». Celle-ci avait été fondée sous forme de coopérative en 1922, au modeste capital de 400.000 francs. Elle avait vu arriver rapidement les dépôts, ce qui avait assuré sa prospérité.

La banque faisait un peu de crédit agricole, par l'escompte de promesses à court terme. Mais elle était visiblement embarrassée de faire fructifier sans danger ses fortes disponibilités. Au cours de la période de prospérité, elle voulut s'établir à Bruxelles, et fit construire un immeuble de 14 millions. A la fin de 1930, elle se constitua en société anonyme, au capital de 28 millions, dont quelque 16 millions à verser. Les dépôts atteignirent 140 millions.

Malheureusement, la crise économique et financière s'aggravait; il s'y joignit, pour la Banque Agricole de Belgique, une vive campagne de presse. Des déposants hésitèrent, et lentement le montant des comptes courants créditeurs fondit.

A la fin de 1930, lors de la transformation en société anonyme, des pourparlers avaient été amorcés avec le Boerenbond. Au point de vue financier, les U. P. A. se sentaient isolées, et se seraient volontiers appuyées sur le Boerenbond. Mais la neutralité qu'elles considéraient comme essentielle les gênait; de plus, elles tenaient à conserver leur pleine indépendance politique et économique, de même que leurs formules commerciales. Les U. P. A. désiraient pouvoir compter sur le Boerenbond, sans lui offrir aucune contre-partie; attitude bien humaine, mais de nature à faire échouer les pourparlers.

Au cours de 1931 et au début de 1932, la situation de la banque ne s'améliore pas. Les retraits ramènèrent les dépôts vers 70 millions, soit à la moitié du montant antérieur. Ceci obligea la Banque Agricole de Belgique à rappeler ses placements, et à réaliser son portefeuille. Comme elle avait eu le tort d'investir partiellement ses dépôts en valeurs de bourse, les ventes auxquelles elle fut forcée lui occasionnèrent de lourdes pertes. La situation était d'autant plus délicate que l'augmentation de capital du début de 1931 n'était effective qu'à concurrence de 40 p. c.; les titres de 250 francs n'étaient libérés que de 100 francs; ceci faisait envisager un appel de 16 millions qui dans les circonstances présentes eût été mal venu, si pas impraticable.

Dans ces conditions, l'aide du Boerenbond devenait une nécessité. Elle donna lieu en juin 1932 à l'arrangement que nous allons décrire, et à la constitution d'un capital nouveau privilégié, apporté par l'*Algemeene Bankvereeniging*, agissant naturellement en cela suivant les instructions du Boerenbond qui la contrôle.

Le groupe bancaire de Louvain possédait déjà des éléments avancés dans la partie wallonne. Le « Crédit Général du Brabant Wallon », à Nivelles, et la « Banque Provinciale », à Mons, étaient déjà des filiales de l'Algemeene Bankvereniging; comme nous le dirons, elles viennent d'être fusionnées en juillet 1932.

En vertu des accords récents, l'Algemeene acquiert pratiquement le contrôle de la Banque Agricole de Belgique; elle en détiendra 125.000 titres, alors que l'ancien capital n'en représente que 137.000. L'ancien conseil reste néanmoins en fonctions, les situations acquises étant maintenues.

L'intervention de l'Algemeene Bankvereniging dans ce renflouement ne semble pas constituer une opération lucrative. Le siège de Bruxelles fait double emploi avec ceux qui existent déjà, et il est douteux que la Banque Agricole de Belgique récupère toute son ancienne clientèle. Aussi est-ce d'un autre côté que le Boerenbond a trouvé des compensations.

En même temps qu'il réorganisait la Banque Agricole de Belgique, le Boerenbond faisait avec les U. P. A. un accord économique présentant pour lui plus d'intérêt.

Les coopératives des U. P. A. vont être liquidées. Plusieurs (l'« Union Agricole » à Wareme et l'« Espoir » à Ouffet) le sont déjà. Nous l'avons dit, le Boerenbond estime la formule mauvaise; elle comporte des frais généraux disproportionnés et une surveillance insuffisante. Dorénavant, ces coopératives seront des magasins sous le contrôle du Boerenbond.

Les U. P. A. deviendront donc, au point de vue commercial, des intermédiaires entre le Boerenbond et leurs affiliés. Elles toucheront une légère commission sur ces ventes, ce qui leur permettra de financer leurs services généraux.

Les assurances traitées par les U. P. A. seront naturellement dirigées vers le Boerenbond. Quant au crédit agricole, sa formule n'est pas encore fixée. Il apparaît que le système Raiffeisen, avec sa solidarité des membres, n'est pas appelé à trouver en Wallonie le succès rencontré en Flandre. L'une des raisons réside dans le fait que les exploitations sont plus importantes en Wallonie, où la moyenne et la grande culture dominant. Il est donc probable que le système des dépôts et des prêts par l'intermédiaire des caisses locales ne sera pas praticable. On doit plutôt envisager une formule mixte. A notre avis, le crédit à court terme pourrait être fait par la Banque Agricole de Belgique, réorganisée comme il a été dit; l'escompte de promesses pourrait être continué. Quant au crédit à long et à moyen terme, il serait consenti sur hypothèque, par la Caisse Centrale du Boerenbond à défaut d'offre locale de capitaux.

Disons un mot, avant d'abandonner ce sujet, du développement pris par l'Algemeene Bankvereniging contrôlée par le Boerenbond. Elle a fusionné en 1931 avec le *Crédit Général de Belgique*; celle-ci était une banque d'affaires fort honorablement connue. Celle-ci

trouve dans l'Algemeene Bankvereniging la sympathie du Boerenbond, et l'appoint des capitaux considérables de ses partisans; l'Algemeene Bankvereniging, de son côté, bénéficiera des relations, de l'expérience et des participations du Crédit Général de Belgique.

En juillet 1932, l'Algemeene Bankvereniging a fusionné deux petites banques wallonnes qui dépendaient d'elle : la Banque Provinciale, de Mons; et le Crédit Général du Brabant-Wallon, de Nivelles. La nouvelle institution a repris l'appellation de « Banque Provinciale ».

Rappelons que l'Algemeene Bankvereniging avait en décembre 1930 absorbé sa filiale de Gand (*Bank voor Oost-Vlaanderen*). Elle a gardé comme seule filiale en pays flamand la *Bank voor Handel en Nijverheid*, à Courtrai.

IV.

A l'heure présente, l'organisation professionnelle agricole de la Belgique est donc si pas unifiée; du moins à peu près entièrement coordonnée.

En dehors du Boerenbond et des organismes alliés, il existe cependant encore quelques associations.

La plus importante est établie à Alost, et elle s'étend en Flandre Orientale, ou même dans l'arrondissement de Bruxelles. Elle s'intitule *Redt U Zelfen* (Sauvez-vous vous-mêmes). Elle compte, dit-on, quelque 15.000 membres. Cette association, fondée en 1917, est sous forme de société coopérative depuis 1921. Son bilan indique un capital et des réserves de 1.300.000 francs, et 10 millions de bons de caisse et de déposants. A l'actif, on note 4 millions d'immobilisé, 3 millions de marchandises et 4 millions de crédateurs.

L'organisation dont il s'agit approvisionne donc ses affiliés en aliments pour le bétail et en engrais. Elle finance ses opérations au moyen des dépôts qui lui sont confiés. Elle possédait une société coopérative pour les assurances, mais celle-ci a été reprise récemment par la société « Noordstar ». Elle a même commencé à s'intéresser à l'industrie, en fondant en 1930 l'« Algemeene Konserven Industrie », au capital de 1.500.000 francs.

Signalons enfin le *Vrije Eigenaars- en Landbouwersbond* (Union libre des propriétaires et des cultivateurs) fondée à Bruges dès 1885, et actuellement sous forme d'Association sans but lucratif. Cette Union a été créée dans le but de combattre la falsification des engrais. Aujourd'hui, elle comprend différents départements, notamment une société coopérative qui assure l'approvisionnement en commun; ce dernier est effectué par 14 magasins régionaux. Elle a aussi une mutuelle d'assurances, un laboratoire pour l'analyse des engrais, et une « minque » ou centrale pour la vente des œufs.

L'association n'a pas de département financier. C'est qu'il existe dans la région, outre des caisses locales du Boerenbond, une caisse centrale dénom-

mée *Middenkas van Landbouwkrediet voor West-Vlaanderen* (Caisse Centrale Agricole pour la Flandre Occidentale), groupant 28 caisses Raiffeisen qui comptent 10.000 membres et ont 140 millions de dépôts (à la fin de 1930). Cette caisse centrale est tout à fait indépendante.

Nous aurons épuisé la liste des organisations agricoles lorsque nous aurons cité l'*Union Agricole Chimique et Electrique* à Jodoigne (Unac) qui est une coopérative importante, mais poursuivant un but exclusivement économique. Elle possède une fabrique d'acide sulfurique et de superphosphate; elle a également une centrale électrique desservant, dit-on, 60 communes. Elle a des filiales dans un large rayon, s'étendant parfois jusque dans la province de Luxembourg.

V.

La coordination de l'organisation agricole s'est opérée, nous l'avons vu, sous l'égide du Boerenbond. Au point de vue économique, c'est lui qui groupe aujourd'hui toute l'agriculture belge, à l'exception des deux petites associations des Flandres et de l'Union Agricole de Jodoigne. Cette unification est incontestablement un bien (1). Les agriculteurs entrés récemment dans la sphère d'influence du Boerenbond y trouveront des avantages matériels et de précieuses directives.

Celles-ci sont particulièrement utiles, en présence de la transformation et de la rationalisation que doit encore subir l'agriculture belge. L'avenir de cette dernière est dans la culture de légumes, dans l'élevage

(1) On remarquera que le total des chefs d'exploitations affiliés atteint 190.000 environ pour les différentes associations professionnelles agricoles. De ce nombre, 165.000 se rattachent plus ou moins directement au Boerenbond.

et la production de lait ou de beurre. Or, tant au point de vue de la sélection des races, qu'au point de vue des prix de revient et de la technique du beurre, il reste beaucoup à faire en Belgique.

Plus délicate est la question de l'influence politique des organisations agricoles. Cette influence s'exerce notamment quand il s'agit de libre-échange et de protection.

A cet égard, le Boerenbond n'a pas constitué le monopole qui semblerait résulter de son extension dans le domaine économique. Les groupements affiliés demeurent entièrement libres de leur politique, ils délibèrent en dehors de tout contrôle et rien ne les empêcherait de prendre des décisions opposées à celles du Boerenbond.

Le Boerenbond ne pourrait agir qu'en refusant de fournir les approvisionnements qui lui sont demandés; il va de soi que cette sanction, outre qu'elle serait peu grave, lèserait sérieusement les intérêts du Boerenbond lui-même. On peut même se demander si la menace de cesser de recourir aux fournitures du Boerenbond n'est pas une arme aux mains des autres groupements.

Le Boerenbond pourrait agir directement sur la nouvelle Banque Agricole de Belgique, dont il a le contrôle. Mais on ne voit pas qu'il soit ainsi à même de forcer la main aux U. P. A.

En somme donc, les U. P. A. et les associations wallonnes affiliées au Boerenbond sont dans la vérité en affirmant qu'elles demeurent politiquement indépendantes. La concentration n'a pas été jusqu'à leur enlever ce privilège. Dans l'intérêt d'un équilibre hautement souhaitable, il y a lieu de s'en déclarer satisfait, d'autant plus que le respect de cette autonomie n'a pas empêché la concentration économique indispensable.

LA MAIN-D'ŒUVRE BELGE EN FRANCE

On sait que la France a toujours constitué, depuis le XIX^e siècle, un débouché pour la main-d'œuvre belge, notre population s'accroissant à un rythme plus rapide que celui du développement, pourtant si puissant, de l'industrie nationale.

L'importance de l'émigration belge en France servit même pendant longtemps d'argument aux adversaires de la politique coloniale : c'est ainsi qu'en 1883-1884, Frère-Orban, pressenti sur son attitude éventuelle à l'égard des projets coloniaux du Roi Léopold II, répondit :

« Une colonie, la Belgique n'en a pas besoin. Le Belge n'est pas porté aux entreprises d'outremer, il préfère dépenser ses forces et ses capitaux dans des pays déjà explorés et dans des entreprises moins incertaines. Il n'aime pas à émigrer et, dut-il le faire pour chercher sa subsistance, il a à sa porte une colonie qui lui suffit largement : c'est la France où des milliers de compatriotes vont s'établir (1). »

Déjà ancien, le problème de la main-d'œuvre belge en France est important. Notre collaborateur, M. F. Baudhuin, a montré toute l'importance, pour notre balance des comptes, des gains des ouvriers frontaliers belges travaillant en France. Les migrations des ouvriers agricoles « les Fransmannen » ont occupé la littérature sociale et même purement artistique. Enfin, on connaît les groupements importants de Belges à Paris, on possède des données fragmentaires sur l'occupation des fermes françaises par des colons belges.

Tout indique que le problème de l'émigration belge en France méritait une étude approfondie. Un auteur français vient de s'y adonner, dans un très important ouvrage sur le problème général des étrangers en France (2). L'œuvre considérable de M. Mauco mérite de vifs éloges et apporte sur un des problèmes les plus graves de la vie sociale et économique de la France : la dépopulation et l'afflux d'immigrants, des enseignements de la plus haute utilité.

Nous avons relevé dans ce travail toutes les indications relatives à l'immigration belge en France et nous les avons coordonnées au bénéfice de nos lecteurs.

* * *

En 1851, le nombre des étrangers s'élevait en France à 380.000 et ne représentait que 1 p. c. de la population ; le groupe hollando-belge représentait à lui seul près de la moitié des effectifs étrangers ; il se can-

tonnait, dans sa presque totalité, dans la région frontalière. De 1851 à 1881, les Belges quadruplèrent leurs effectifs : dès 1876, ils étaient 374.500. Mais ils diminuèrent par la suite, notamment après la loi de 1889 sur les naturalisations qui les toucha plus que d'autres. En 1911, ils n'étaient que 287.000 contre 482.000 en 1881 et ils ne représentaient plus que 25 p. c. de la population étrangère totale, alors qu'en 1872, ils en formaient 46 p. c.

Le tableau ci-après donne la proportion des Belges dans la population étrangère :

1851	: 33 p. c.
1872	: 46 p. c.
1881	: 43 p. c.
1891	: 41 p. c.
1911	: 25 p. c.

Ces données ne tiennent pas compte de l'immigration saisonnière et frontalière. « C'est ainsi que la diminution importante du nombre des Belges qui de 482.000 en 1886 tombe à 287.000 en 1911 est attribuable non seulement aux naturalisations, mais aussi à l'accroissement du nombre des frontaliers, grâce au développement des chemins de fer et des abonnements ouvriers. Un grand nombre de Belges, tout en habitant la Belgique où la vie était moins chère, venaient travailler en France. En 1913, on estimait à 50 ou 60.000 le nombre des travailleurs qui passaient ainsi journellement la frontière du Nord. »

Les Belges domiciliés en France se massaient dans la région du Nord, l'Oise, l'Aisne et la région parisienne. Les seuls départements du Nord, du Pas-de-Calais et des Ardennes comptaient à eux trois en 1891 plus des 3/4 du total de la population belge en France : 340.000 sur 465.000.

L'importance du rôle économique de la population belge en France ressortait de la prédominance des éléments actifs. En 1911, alors que la population française comptait 52 p. c. d'éléments actifs, les Belges et Luxembourgeois installés en France, comptaient 59 p. c. d'éléments actifs (182.000 sur 306.000).

La population mâle comptait 80 p. c. d'éléments actifs, le pourcentage le plus élevé parmi les différentes nationalités.

Il est remarquable que les Belges fournissaient un tiers des patrons étrangers en France : c'étaient surtout de petits artisans et de petits commerçants.

Les Belges se partageaient en 3 groupes industriels à peu près égaux : les textiles, les métaux, le bâti-

(1) Baron BEYENS, souvenirs sur Léopold II et la Cour de Belgique, *Revue Générale*, 15 mai 1932.

(2) Georges MAUCO, *Les étrangers en France. Leur rôle dans l'activité économique*, Paris, Colin 1932, 600 pages.

ment. Ils donnaient en 1911, 23.000 fileurs, tisseurs et bonnetiers et 18.000 métallurgistes. Comme les Italiens, ils étaient nombreux dans le groupe hôtels-débits, surtout dans les régions où se trouvaient un grand nombre de leurs compatriotes.

Dans l'agriculture, les Belges venaient au second rang, après les Italiens, avec 19.400 travailleurs soit 30 p. c. du total; en tenant compte de leurs 40.000 saisonniers annuels, ils arrivaient au 1^{er} rang pour l'immigration agricole, avec environ 60.000 travailleurs.

Ces travailleurs, dont la plupart vivaient dans des conditions misérables, s'employaient dans les grandes exploitations de l'Aisne, de la Somme, de la Seine et Marne et descendaient jusque dans le Loiret : « Dans la région parisienne, ils formaient jusqu'aux 2/3 des effectifs d'été des grandes fermes. Les bûcherons arrivaient les premiers, au début de l'hiver. Ils vivaient près de six mois dans des huttes des forêts du Nord, notamment dans la région de Fumay et de Charleville et parfois descendaient jusque dans les forêts du Centre de la France. Ils s'en retournaient au moment de la fenaison. A cette époque, avec l'apparition de la belle saison, commençait le grand afflux des saisonniers, en majorité flamands, revenus pour les travaux de la betterave. Ils arrivaient par bandes, en général une dizaine d'hommes, des enfants en âge de travailler et parfois une femme pour faire le ménage. Un intermédiaire, le « ploegbaas » se chargeait de l'embauchage, moyennant une commission, et les amenait à la ferme où ils devaient travailler. Durs au labeur, ils travaillaient à la tâche, jusqu'à l'épuisement; ne se nourrissant que de pommes de terre, couchant sur la paille, dans les granges ou dans les cantines, ils remportaient en général la presque totalité de leur gain, soit près du double de ce qu'ils auraient pu gagner chez eux. Les ouvriers français restés au pays ne voyaient pas sans dépit la venue de ces étrangers plus soumis et mieux payés qu'eux-mêmes. Ils se moquaient de leur pauvre accoutrement, les appelaient « clouftjes » (sabots), injure où tient l'immense mépris de l'homme en souliers pour celui qui marche pieds-nus, tenant ses sabots à la main, crainte de les user. On les appelait aussi les « Fransmannen » ou encore les « boyaux rouges ». Quelques-uns ne restaient qu'une quinzaine de jours, notamment en Flandre, mais le plus grand nombre venaient pour quelques mois. Leur extension suivit le développement de la culture de la betterave et des sucreries jusque dans la Beauce et la Brie. Ils s'engageaient d'abord pour le binage des betteraves au début de mai, par sections de 5,10 ou même 50. Puis ils faisaient la moisson : d'abord celle du bassin parisien, puis celle plus lente à mûrir de la Brie. Ils remontaient ensuite vers la Picardie, la Somme et l'Aisne, pour les blés et les avoines tardives. Après ces 3 mois successives, un certain nombre repartaient en Belgique, pour revenir en octobre à la campagne des sucreries. Les autres restaient dans les fermes du Nord pour couvrir les meules, faire les battages et tous les travaux accessoires, en attendant l'arrachage des pommes de terre et des betteraves.

Venaient également quelques houblonniers en automne : très pauvres, ils partaient à pied, cheminant par bandes, chantant le long des routes au son d'un accordéon. Pendant 3 semaines à un mois que durait la cueillette du houblon, le pays vivait dans la terreur... C'est en novembre qu'avait lieu le départ définitif pour la Belgique, où les ouvriers, trouvant difficilement du travail en hiver, mangeaient les économies péniblement réalisées pendant l'été » (1).

* * *

Nous arrivons maintenant à la période d'après-guerre sur laquelle portent plus spécialement les recherches de M. Mauco.

Ce dernier entreprend en premier lieu une enquête sur l'état démographique des pays fournissant la main-d'œuvre à la France. En ce qui concerne la Belgique, il note le surpeuplement des campagnes et la cherté des terres, les faibles pertes en hommes pendant la guerre : 2 p. c. de la population active, contre plus de 10 p. c. en France. Il signale également l'influence des réfugiés belges sur le courant d'émigration. En sens contraire, l'auteur signale le renforcement de l'industrialisation et des travaux de remise en état des pays : « de sorte que tout en restant un très gros fournisseur de main-d'œuvre, la Belgique ne peut accroître son émigration en proportion des besoins de la France ».

Le recrutement de la main-d'œuvre en Belgique, à destination de la France, est essentiellement libre et s'opère par osmose, par le jeu des relations et d'habitudes acquises depuis longtemps : « L'employeur français recrute directement par relations, par annonces dans la presse ou par demandes aux bureaux frontières de Roubaix, Tourcoing et Feignies.

« Ceux-ci envoient les ouvriers qui se présentent à leurs guichets ou en demandent aux bureaux belges de placement ou bien font paraître, eux-aussi, des annonces dans la presse belge. » Les saisonniers contribuent beaucoup à alimenter l'immigration permanente, par la connaissance qu'ils acquièrent des besoins de la France en main-d'œuvre. La Société Générale d'immigration, créée par les grandes associations patronales françaises de l'industrie et de l'agriculture a installé des agents de recrutement dans les bureaux frontières.

* * *

En 1911, on comptait en France 1,159,835 étrangers; en 1921 1,532,000 et en 1926 : 2,505,335. Pour ces trois années on comptait : 287.126 Belges (24 p. c.), 348.986 (23 p. c.) et 326.654 (13 p. c.). La population belge est donc en réduction de 20.000 unités sur 1921 et de 40.000 par rapport au chiffre de 1886 (2).

Au contraire, les Espagnols, les Italiens et les Slaves grossissent leurs effectifs. Le tableau suivant donne le

(1) Consulter à ce sujet : E. VANDERVELDE. *L'Évode rural*, Paris 1910. A. DEMANGEON : *La Picardie et ses régions voisines*, Paris 1905. BLANCHARD. *La Flandre*, Paris 1906.

(2) Sur les mouvements de la population belge, voir FERNAND BAUDHUIN. « La Belgique de demain », *Bulletin* no 4, vol. II, 1931

total des entrées de Belges en France depuis 1920 : Ce sont les plus régulières de celles des étrangers, avec un écart maximum de 50 p. c., contre des écarts de 1.200 p. c. pour les Italiens, de 700 p. c. pour les Espagnols et de 650 p. c. pour les Polonais.

Entrées de Belges en France

1920	28.600	1926	41.000
1921	26.600	1927	32.900
1922	24.800	1928	33.900
1923	34.200	1929	23.980
1924	39.700	1930	23.830
1925	46.000	1931	21.000

De 1920 à 1931, pour un total de 2,003,400 entrées il y avait :

594.020 Italiens	30 %
411.660 Polonais	20 %
376.510 Belges	18 %
307.590 Espagnols	15 %
54.355 Tchécoslovaques	2.7 %

Bien que la constance des entrées des Belges soit remarquable, les pourcentages sont très variables, car, lors des dépressions, la diminution des autres nationalités provoque une forte augmentation de l'importance relative du contingent belge.

Pourcentage des immigrés de chaque nationalité

	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930
Italiens	48	14	29	41	37	31	23	15	18	19	26
Belges	14	32	12	12	15	23	25	51	34	13	10
Polonais	9	14	19	21	15	17	32	15	25	31	25
Espagnols	28	35	23	11	11	10	6	13	13	10	10
Tchécoslovaquie	0,4	—	0,4	1,6	3,9	3,4	2,9	1,3	2,5	4,7	5

La répartition géographique des étrangers fait ressortir que les Belges, plus qu'aucun autre groupe d'immigrants, demeurent dans la région frontière. Les dix départements du Nord et de la région parisienne groupaient en 1926 : 276.000 Belges, soit 85 p. c. du total de la population belge en France : « On note cependant une tendance très nette depuis la guerre à la pénétration de l'intérieur, notamment vers la Normandie (Eure, Orne, Calvados, Manche, Eure-et-Loire), vers la Bourgogne (Côte-d'Or, Yonne, Saône-et-Loire) et vers le Sud-Ouest (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne, Haute-Garonne). De 1911 à 1926, alors que les départements frontières du Nord, de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse, ont vu leur population belge diminuer de 35.000, celle de 6 départements de l'intérieur (Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Seine Inférieure, Eure, Calvados) a gagné près de 35.000 âmes. C'est surtout le développement de la colonisation agricole après la guerre qui explique cette extension de l'immigration belge.

Population belge dans 10 départements français

	1911	1926
Nord	137.120	169.080
Seine	44.500	33.690
Pas-de-Calais	22.290	19.580
Ardennes	16.120	17.349
Seine-et-Oise	13.760	5.690
Oise	12.021	7.281
Aisne	11.407	4.880
Somme	6.885	2.599
Meurthe-et-Moselle	6.776	8.675
Seine-et-Marne	6.032	2.890

Sur 100 Belges immigrés du sexe masculin, on compte 79 travailleurs et sur 100 femmes belges immigrées, 33 p. c. de travailleuses, ce qui constitue une proportion très élevée.

La répartition de la population belge en France suivant les occupations, est la suivante, pour

Belges employés dans

Agriculture	36.827
Industries extractives	5.953
Industries de transformation	100.902
Manutention et transports	6.439
Commerce, banques	23.051
Professions libérales	4.980
Soins personnels et domesticité	9.871
Services publics	793
Textile	32.000
Métallurgie	26.000
Bâtiment	15.000
Domesticité	10.000
Hôtels-débits	5.200
Commerces d'alimentation	8.100
Employés	15.600

Sur 20.500 patrons, on en comptait 15.800 dans l'agriculture, 5.000 dans le commerce et 1.400 dans le bâtiment.

Le détail de ces catégories permet de se rendre compte de l'attrait de certaines industries sur les travailleurs belges.

La répartition des différents groupements étrangers est la suivante : dans l'agriculture, 30 p. c. des étrangers sont Italiens, 25 p. c. Espagnols, 17 p. c. Belges et 13 p. c. Polonais.

Dans les industries extractives, la moitié des étrangers sont des Polonais et 18 p. c. des Italiens. Dans les industries de transformation, 37 p. c. sont des Italiens, 15 p. c. des Belges, 11 p. c. des Espagnols. Dans le commerce, 29 p. c. des étrangers sont Italiens, 15 p. c. Belges, 12 p. c. Espagnols, 10 p. c. Suisses. Dans les professions libérales, ce sont les Anglais qui arrivent en tête avec 13 p. c., les Belges 13 p. c., les Italiens 13 p. c., les Suisses 10 p. c., les Russes 10 p. c.

Dans les soins personnels et la domesticité 30 p. c. des étrangers sont des Italiens, 15 p. c. des Belges, 10 p. c. des Suisses et 10 p. c. des Espagnols. »

On recensait, en 1926, environ 18.000 étrangers d'âge adulte ne travaillant pas dont 2.800 Belges, comptant 1.000 hospitalisés et 1.180 retraités et rentiers.

* * *

C'est l'industrie qui, en France, occupe le plus grand nombre d'ouvriers étrangers: elle en compte 4 fois plus que l'agriculture et six fois plus que le commerce. Sur 2.005.000 étrangers enregistrés au contrôle de 1920 à 1931, près des 2/3 entraient dans l'industrie.

« En 1926, sur 890.000 étrangers recensés dans les industries, on comptait 302.000 Italiens (33 p. c.), 126.300 Polonais (14 p. c.), 113.000 Belges (12 p. c.), 95.000 Espagnols (10 p. c.), 47.500 Africains (5 p. c.), 36.000 Suisses (4 p. c.), 29.600 Russes (3 p. c.), et 21.800 Allemands (2 p. c.). »

Dans les houillères, on compte 6.449 Belges, soit 4 p. c. de l'effectif étranger employé dans cette industrie. 95 p. c. des mineurs belges se cantonnent dans les deux départements du Nord (2.524) et du Pas-de-Calais (2.595). Dans les mines de fer, on compte 375 Belges seulement. Dans l'industrie de la pierre, ils sont en nombre insignifiant.

Par contre, dans l'industrie du bâtiment, où les étrangers s'élèvent au tiers de l'effectif ouvrier, les travailleurs belges sont nombreux et se trouvent en concurrence avec les Italiens qui, ici, leur sont nettement supérieurs. En 1922, on comptait dans 10 départements, 26.660 Belges employés dans le bâtiment, sur 135.040 étrangers, à quoi il faut ajouter les « frontworkers » dont, en 1920, le nombre dépassa 50.000.

En 1926, on comptait 24.000 travailleurs belges du bâtiment, venant immédiatement après 104.000 Italiens. Comme pour la plupart des industries, dans celle du bâtiment, les Belges se cantonnent dans la région frontière: 14.000 dans le Nord, 3.000 dans le Pas-de-Calais, 1.660 dans la Seine, 1.050 dans l'Aisne. « Les frontaliers » journaliers ou semainiers, y étaient d'ailleurs très nombreux. Dans le seul département du Nord, leur nombre, en 1927, était estimé à 8.000.

Dans l'industrie du ciment, on compte peu de Belges; par contre, ils sont nombreux dans les briqueteries et tuileries du Nord, où, dans 160 établissements, situés dans 4 départements et visités en 1929, on en comptait 2.768, contre 1.847 Français, 406 Italiens et 127 « divers ».

Les briquetiers et tuiliers arrivent souvent en équipes formées en Belgique. Dans les briqueteries, les ouvriers reçoivent 16 à 32 fr. le mille, suivant que la production se fait mécaniquement ou à la presse. Les Flamands, spécialistes de ce travail, peuvent rapporter de 3.000 à 5.000 francs français d'économies, à la fin d'une saison.

Dans l'ensemble de l'industrie briquetière, les Belges constituent 83 p. c. de l'effectif étranger, les Italiens 12 p. c.

Les Belges viennent au premier rang des travailleurs étrangers des verreries, mais les Français dominent nettement.

Au contraire, la main-d'œuvre étrangère domine dans les fabriques de produits chimiques, qui comptent de nombreux frontaliers belges que l'on va chercher en autocar.

Sur un total d'environ 1.530.000 travailleurs occupés dans la métallurgie française, il y avait, en 1926, 185.300 étrangers, soit 12 p. c., dont 34.700 Belges, venant au second rang et fournissant 18 p. c. de la main-d'œuvre importée; le seul département du Nord en comptait 17.000, soit la moitié; la Seine 5.800, les Ardennes 3.400 et la Meurthe-et-Moselle 3.300, dans la Moselle 367.

« Les Belges se trouvent presque exclusivement en Meurthe-et-Moselle, dans le bassin de Longwy, où le nombre des frontaliers est considérable, en raison de la proximité des villages belges surpeuplés. Les frontaliers se déplacent parfois de 30 à 40 km., alors que les villages français, éloignés seulement de quelques kilomètres ne donnent pas d'ouvriers aux usines. La plupart des frontaliers viennent par chemins de fer, sur lesquels ils profitent d'abonnements très bon marché en Belgique (1). Les lignes d'Arlon et de Virton à Longwy en amènent chaque jour près de 2.000, dont une moitié descend entre la frontière et Longwy et l'autre moitié dans la région de Longwy.

» Dans le bassin de Maubeuge, où l'industrie métallurgique assure le finissage des produits lorrains et exige par conséquent une main-d'œuvre plus qualifiée, c'est très nettement l'élément belge qui domine. La métallurgie est d'ailleurs ici en étroite union avec l'industrie belge. Des sociétés belges sont établies en France et des maisons françaises ont des entreprises en Belgique, de sorte que les échanges de main-d'œuvre sont fréquents et constituent un véritable lien entre les centres de Maubeuge, Mons et Charleroi. Un grand nombre de Belges qui affluent dans la vallée de la Sambre se fixent en France, notamment entre Aulnoye et Maubeuge. Quant aux frontaliers, on les trouve surtout entre Maubeuge et la frontière, comme l'indique le tableau suivant, qui montre en même temps la proportion croissante de la main-d'œuvre belge, à mesure qu'on se rapproche de la frontière:

(1) On consultera à ce sujet: Axel SÖMMER: *La Lorraine métallurgique*, Paris. L'auteur étudie le rôle de la main-d'œuvre belge en France et dans le Grand-Duché de Luxembourg.

MÉTALLURGIE	Belges			Français	P. c. des Belges
	domiciliés	non domiciliés	Total		
D'Aulnoye à Maubeuge	2.200	100	2.320	6.600	26
De Maubeuge à la frontière	575	4.150	4.725	3.100	60

« La présence de cette importante population belge contribue à accroître considérablement la proportion de la main-d'œuvre étrangère. En 1927, dans trente usines du bassin de la Sambre, occupant 20.000 ouvriers, il y avait 9.200 étrangers, soit 46 p. c. Les Belges, au nombre de 7.000, donnaient le tiers de la main-d'œuvre totale et les trois quarts de la main-d'œuvre étrangère. La plupart étaient des spécialistes de même valeur que les Français, avec lesquels on ne faisait aucune différence.

» La difficulté croissante éprouvée pour recruter des travailleurs belges se fait sentir même dans ces usines de la frontière qui sont obligées de recourir à l'immigration organisée pour satisfaire aux nouveaux besoins de main-d'œuvre, comme le révèle la composition du personnel d'une grande usine en voie de développement à Jeumont :

ANNÉES	Français	Belges	Italiens	Polonais
1929.....	550	2.050	75	—
1930.....	673	2.380	145	25
1931.....	695	2.480	165	295

En 1924, une enquête faite dans 158 grands établissements métallurgique éparpillés dans toute la France et occupant 47.300 ouvriers, a révélé en même temps que la faible proportion des spécialistes parmi les étrangers, en général, le grand nombre d'entre eux chez les Belges.

L'industrie du sucre est étroitement liée à la culture de la betterave; elle est en outre saisonnière et exige une forte proportion de main-d'œuvre volante, que les sucreries françaises recrutent à l'étranger et principalement en Belgique: « Ce sont les Belges qui fournissent la majorité de la main-d'œuvre étrangère. Nombre d'entre eux sont des saisonniers agricoles venus pour la campagne betteravière et la moisson. L'afflux des saisonniers pour la campagne sucrière commence vers le 15 septembre et se prolonge jusqu'au 15 octobre, comme le révèle le mouvement des entrées contrôlées de « sucriers » à la frontière belge » :

PÉRIODE	1928	1929	1930
Du 15 septembre au 1 ^{er} octobre...	2.500	3.000	4.000
Du 1 ^{er} octobre au 15 octobre.....	7.400	5.000	4.600
	9.900	8.000	8.600

Mais ici encore, la raréfaction nouvelle de l'élément belge oblige à recourir à d'autres éléments étrangers.

Le séchage des chicorées exige également des ouvriers saisonniers qui sont presque tous Belges. Il existe environ 200 séchoirs dans le Nord de la France, exigeant chacun un ou deux basculeurs et de trois à dix sècheurs, fournis presque exclusivement par les Belges: « Ces spécialistes, au nombre d'environ 1.200, sont: ou d'anciens briquetiers ou plus souvent encore des origi-

naires de la région de Roulers où cette spécialisation très ancienne se continue de père en fils. Le travail est très pénible et oblige à ne boire que de l'eau distillée pour supporter la chaleur... En 1928, au moment de la campagne, dans 93 sécheries du département du Nord, occupant un personnel de 468 ouvriers, on comptait 100 Français et 368 Belges, soit 80 p. c. Dans le Pas-de-Calais, 75 sécheries avaient une main-d'œuvre supplémentaire de 350 ouvriers, dont 55 Français et 295 Belges, soit 84 p. c. Au total, dans ces deux départements, 168 sécheries comptaient 155 Français et 663 Belges, soit 81 p. c., pendant les deux à trois mois de séchage. »

On compte de nombreux petits patrons belges dans les transports automobiles.

Dans les industries textiles, qui occupent près d'un million d'ouvriers, on ne compte qu'une très faible proportion d'étrangers, sauf des Belges : dans le centre de Lille, Roubaix, Tourcoing, on comptait 40.000 Belges et dans les autres centres 24.800. Dans le Nord, les frontaliers constituent 40 p. c. de la main-d'œuvre belge.

On compte 7.300 Belges dans les industries du vêtement pour un effectif de 1.066.000 travailleurs, dont 53.000 étrangers.

* * *

M. Mauco s'occupe longuement de la valeur de la main-d'œuvre industrielle étrangère.

Les Belges se classent au premier rang, un peu au-dessus du niveau des Suisses, au niveau des ouvriers français.

Enquête professionnelle portant sur 60.000 métallurgistes étrangers

NATIONALITÉS	Bons	Moyens	Insuffisants
Belges	85	15	—
Italiens	75	20	5
Espagnols	65	30	5
Polonais	60	35	5
Portugais	60	35	5
Russes	45	50	5
Nord-Africains	25	45	30
Divers	40	45	10

* * *

Il y avait, en 1926, à Paris, une population active de 181.000 étrangers dont 19.890 Belges, dont 4.700 dans le commerce, 2.576 dans le vêtement, 2.450 dans la métallurgie, 1.070 dans la construction et le terrassement, 2.240 dans la domesticité, 801 dans la banque, 1.490 dans les professions libérales, 580 dans le travail des cuirs et peaux, 1.065 dans l'industrie du bois et 300 dans les industries de l'alimentation. On compte, dans ces chiffres : 1.913 patrons belges et 2.400 petits artisans et isolés, soit 10 p. c. de patrons et 12 à 13 p. c. d'isolés.

* * *

L'étude de la vie des populations étrangères est intéressante, en ce qui concerne les possibilités d'assimilation : sous ce rapport, les Belges et les Suisse-

qui viennent de pays évolués, à surpopulation assez faible et où la valeur professionnelle des ouvriers est grande, vivent en quelque sorte sur un pied d'égalité avec les Français. Les conclusions de M. Mauco sont très caractéristiques à cet égard :

« Quant à la population belge dans les départements du Nord, elle présente le phénomène le plus caractérisé de pénétration par osmose et de parfaite fusion dans la population française. L'immigration est ici plus ancienne et plus naturelle et la frontière politique, tout artificielle, ne saurait séparer deux populations de même origine, de même tempérament, et dont les intérêts sont jusqu'à un certain point communs. Beaucoup de Français, lorsqu'on leur demande s'il y a des étrangers dans leur commune s'étonnent et répondent négativement et si on insiste en leur parlant des Belges, ils s'écrient : « Ah ! Mais les Belges, ce n'est pas la même chose. » Les mariages mixtes ont lieu sans que nul n'y prête la moindre attention et jamais les écoliers ne se sont avisés qu'il pourrait y avoir une différence entre eux et les Belges. »

La vie des Belges dans le Nord est exactement la même que celle de la population française, dont on peut difficilement les séparer.

* * *

Passons maintenant à l'examen des effectifs des travailleurs agricoles belges dans l'agriculture française. On en comptait en 1927 : 44.070 sur 254.500 étrangers, soit 17 p. c. (Italiens : 31 p. c., Espagnols : 26 p. c.).

L'élément belge est à peu près constant en nombre parce que composé en grande partie de saisonniers : « ainsi son pourcentage s'accroît en période de crise économique, par suite de la diminution des autres éléments, notamment de ceux introduits par l'immigration organisée, dont le recrutement est alors suspendu. »

Le Nord de la France, jusqu'à la Seine, emploie 85 p. c. des travailleurs agricoles belges. Les quatre départements du Nord, des Ardennes, de l'Aisne et de l'Oise en ont, à eux seuls, près de la moitié (49 p. c.).

Les saisonniers belges viennent surtout pour le binage, le sarclage et l'arrachage des betteraves et de la pomme de terre. On en compte 25.000, mais leur nombre tend à diminuer par suite des besoins de main-d'œuvre en Belgique. On évalue à 45.000 hectares la superficie en betteraves travaillée par les Belges. On compte peu de frontaliers belges occupés dans l'agriculture.

En 1927, il y avait 18.822 ouvriers agricoles belges permanents, sur les 45.000 Belges recensés dans l'agriculture française, surtout dans les régions de grande culture. L'emploi de la main-d'œuvre belge dans les grandes fermes du Nord est ancien : la plupart des ouvriers agricoles belges viennent des Flandres et du Hainaut. Les travailleurs belges permanents se recrutent parmi les saisonniers : « Les qualités exceptionnelles de l'ouvrier agricole belge et son expérience professionnelle, le font d'ailleurs vivement rechercher

par les exploitants français. Par ailleurs, les propriétaires et fermiers belges, nombreux dans le Nord de la France, emploient le plus souvent un personnel de leur nationalité. »

« Les saisonniers belges, tout comme les ouvriers à demeure, sont très appréciés des agriculteurs français. Tous sont spécialisés dans le travail pour lequel ils s'embauchent : betteraviers, liniers ou houblonniers. Leur rendement est considérable. Durs au labeur, tenaces, ils travaillent à la tâche jusqu'à épuisement. Très sobres en général, ils cherchent à économiser le plus possible. L'employeur, suivant les régions ou les préférences, leur accorde la nourriture complète ou seulement la demi-nourriture, c'est-à-dire la soupe et les légumes. Dans ce dernier cas, ils achètent eux-mêmes leur viande et leur pain. Ils se contentent d'ailleurs souvent de remplacer la viande par la pomme de terre, meilleur marché et dont ils font une grande consommation.

En une saison, un betteravier belge peut faire cinq hectares de betteraves qu'on lui paie de 300 à 350 francs français l'hectare s'il est nourri et 400 à 450 francs français s'il n'a que la demi-nourriture. Comme en général il ne dépense presque rien, c'est donc une somme de 1.500 à 2.000 francs qu'il peut rapporter chez lui.

« Malgré les avantages que l'agriculture industrialisée du Nord peut accorder à ses travailleurs l'immigration belge a fortement diminué : de 40.000 avant la guerre, le nombre de saisonniers est tombé de 20.000 à 25.000 depuis 1919. Cette diminution est attribuable en partie aux travaux des régions dévastées qui, aussi bien en Belgique qu'en France, ont exigé une main-d'œuvre considérable. Les hauts salaires payés par les industries de reconstruction détournèrent un grand nombre de travailleurs agricoles. Beaucoup d'entre eux s'habituerent ainsi au travail industriel et y restèrent. Par ailleurs, la diminution progressive de l'immigration due au ralentissement de la croissance de la population, au développement de l'activité, à la diminution du prolétariat rural pauvre en Belgique, acheva de restreindre le mouvement migratoire agricole vers la France. Cette réduction a de graves conséquences. Elle risque de compromettre la grande culture du Nord, notamment la culture betteravière, qui exige beaucoup de main-d'œuvre. Le risque est d'autant plus grand que la pénurie de journaliers agricoles français dans le Nord s'est considérablement aggravée depuis la guerre. Les ménagers, c'est-à-dire les très petits propriétaires vivant en grande partie de journées faites chez les paysans plus aisés, sont devenus plus rares. »

* * *

A côté des travailleurs agricoles, il faut compter les colons belges qui constituaient en 1921 l'élément le plus important de la colonisation étrangère en France.

Graduellement, les colons italiens ont atteint puis dépassé les colons belges. En 1927, on comptait 25.254

cultivateurs belges en France, dont 4.797 comme propriétaires et 20.457 comme fermiers et métayers.

C'est dans le Nord, que les colons belges sont les plus nombreux.

Exploitants agricoles belges en France.

DÉPARTEMENTS	Propriétaires	Fermiers et métayers	Total
Nord	1.288	3.753	5.041
Ardennes	738	1.490	2.228
Aisne	375	1.819	2.194
Somme	213	1.588	1.801
Meuse	129	371	500
Meurthe-et-Moselle ...	106	182	288
Pas-de-Calais	113	316	429
Oise	243	2.750	2.993
Eure	183	1.563	1.746
Seine-et-Marne	61	938	999
Seine-et-Oise	150	808	958
Marne	168	528	696
Seine-Inférieure	80	568	648
Aube	77	663	740
Calvados	60	570	630
Orne	61	427	488
Yonne	66	307	373
Haute-Marne	38	172	210
Eure-et-Loir	13	185	198
Loiret	18	169	187

La colonisation belge s'est fortement développée en France depuis la guerre, les Belges trouvant des terres à des prix d'achat inférieurs à ceux qu'ils auraient rencontrés dans leur pays.

« Les agences et les propriétaires français heureux de trouver des acquéreurs ou des locataires susceptibles de payer des prix élevés, firent de la réclame. Dans les journaux belges, dans les journaux agricoles français, on pouvait lire : « Ferme à louer, libre de suite, on louera de préférence à des Belges » (1). Des agences intervinrent, activant le mouvement par des promesses souvent fallacieuses. Beaucoup de colons vinrent en France par le jeu des relations, ceux installés faisant venir leurs compatriotes dès qu'ils avaient connaissance d'une ferme à louer ou à vendre dans la région. C'est ainsi que peu à peu la colonisation belge descendit vers le sud. Quelques colons, appelés par les propriétaires ou simplement attirés par les vides laissés par la population française dans le Sud-Ouest, s'installèrent même dans le bassin aquitain. Les chiffres ci-dessus indiquent bien cette descente de l'élément belge par le seuil du Poitou jusqu'à la Garonne :

DÉPARTEMENTS	Propriétaires	Fermiers métayers	Total
Indre-et-Loire	16	99	115
Indre	6	91	97
Haute-Vienne	4	22	26
Charente	14	65	79
Dordogne	60	94	154
Lot-et-Garonne	71	39	110
Gers	42	30	72
Lot	15	32	47
Gironde	39	23	62

(1) Progrès Agricole, 4 septembre 1921.

« Les colons belges cultivent des superficies beaucoup plus étendues que les autres étrangers. En 1927, ils exploitaient 301.810 ha. soit plus de la moitié (52 p. c.) des terres aux mains des étrangers en France. Ceci résulte de la prédominance de la grande exploitation dans le Nord. La moyenne des exploitations belges est, de 10 à 15 fois plus élevée que celle des exploitations des colons du sud de la France : 66 ha. dans l'Aisne et 50 dans l'Oise contre 2 ha. 30 dans l'Hérault et 6 ha. dans les Alpes-Maritimes. Aussi, les Belges accèdent-ils bien plus difficilement que les autres colons à la propriété. Alors que les Espagnols sont deux fois plus nombreux comme propriétaires que comme fermiers ou métayers, malgré la pauvreté relative de leurs immigrants, les Belges ont cinq fois moins de propriétaires que de fermiers : 4.797 propriétaires contre 20.457 fermiers. Sur les 301.810 ha. cultivés par les Belges, 40.728 ha., soit à peine 15 p. c., le sont par des propriétaires. De sorte que les colons belges, qui cultivent 52 p. c. de la superficie totale exploitée par les étrangers, n'ont que 27 p. c. des terres exploitées en faire valoir direct. Par contre, ils ont plus de 60 p. c. de celles exploitées en fermage ou en métayage par les étrangers. Les départements où les superficies cultivées par les belges sont les plus importantes, sont à peu près ceux où les colons sont les plus nombreux :

Superficies (en ha.) exploitées par des Belges.

DÉPARTEMENTS	Propriétés	Fermages métayages	Total
Oise	2.911	40.668	43.579
Aisne	5.501	35.611	41.112
Nord	5.174	21.233	26.407
Ardennes	5.000	20.154	25.154
Somme	2.727	22.093	24.820
Eure	1.356	18.896	20.253
Seine-et-Marne	551	17.242	17.793
Seine-et-Oise	1.458	11.474	12.933
Marne	2.473	10.055	12.528
Aube	1.041	8.825	9.867
Seine-Inférieure	793	8.883	9.676
Calvados	788	6.713	7.501
Meuse	1.606	4.894	6.500
Eure-et-Loire	37	4.608	4.645
Orne	898	3.581	4.479
Yonne	928	3.389	4.318
Pas-de-Calais	600	3.195	3.795
Meurthe-et-Moselle ...	979	2.524	3.503
Loiret	76	2.883	2.960
Côte-d'Or	453	1.719	2.172
Haute-Marne	330	1.756	2.086
Indre	560	1.276	1.836
Gher	60	1.444	1.504
Gers	687	444	1.131

Le bassin parisien groupe la presque totalité des exploitations belges. On peut y distinguer trois régions, où la colonisation est particulièrement active :

1° La région du Nord (Nord, Aisne, Ardennes, Somme et Pas-de-Calais), où les Belges exploitent 121.500 ha., soit 40 p. c. du total cultivé par eux en France;

2° La région parisienne (Oise, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Marne), où ils exploitent environ 100.000 hectares, soit 30 p. c. du total exploité par les Belges;

3° La Normandie (Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Orne), où ils cultivent 42.000 ha., soit 14 p. c. du total.

Ces trois régions ont ensemble 84 p. c. des terres exploitées par les colons belges en France.

Il est à remarquer que dans le Sud-Ouest, à l'opposé de ce qui a lieu dans toutes les autres régions où se trouvent des colons belges, ce sont les propriétaires qui l'emportent nettement sur les fermiers ou métayers.

DÉPARTEMENTS du Sud-Ouest	Propriétés	Fermages ou métayages	Total
	ha.	ha.	ha.
Gironde	573	162	735
Lot-et-Garonne	487	260	747
Gers	687	444	1.131

Cette différence s'explique par la baisse très forte de la valeur de la terre dans le Sud-Ouest, baisse qui a été exploitée par des agences qui ont décidé des immigrants de toutes nationalités à des achats. Par ailleurs, la prédominance de la propriété de moyenne étendue, a rendu l'appropriation du sol plus aisée que dans le Nord. Ce sont ces raisons qui ont décidé un certain nombre de colons belges à descendre si loin vers le Sud, malgré leur peu d'aptitudes pour les travaux de ces régions sèches.

Le mouvement d'immigration belge dans les campagnes françaises semble avoir atteint son maximum, étant donné que la Belgique commence à subir un ralentissement de la natalité comme tant de pays de civilisation avancée. Au surplus, la Belgique reste numériquement trop petite pour pouvoir alimenter longtemps une forte émigration rurale.

La grande majorité des agriculteurs belges fixés en France sont Flamands, sauf dans l'extrême Nord, où dominent les Wallons.

« Le colon belge est robuste et actif. Levé tôt, couché tard, il travaille souvent plus que l'agriculteur français. Il est parfois plus lourd et moins vif que ce dernier, mais plus docile. Généralement propre, il répugne à loger dans des lieux malsains ou malpropres : de là, des difficultés avec les propriétaires français, notamment en Normandie et dans le Centre. La plupart, d'ailleurs, apportent des améliorations au logis où ils s'installent. Gros mangeur, buveur de bière, il s'habitue très rapidement au vin ou au cidre. Il a même trop souvent un faible pour l'alcool. Catholique pratiquant, il observe ponctuellement le repos dominical. Le prêtre est pour lui un confident, souvent un camarade. C'est toujours une surprise pour le Français de voir le prêtre belge jouer aux cartes le dimanche au café avec ses compatriotes. Très âpre au gain, le colon belge, tout comme le paysan français, n'a d'autre rêve que de faire des économies et d'agrandir son lopin de terre.

» Les connaissances agricoles des exploitants belges sont celles de la plupart des agriculteurs français du

Nord : de là, leur adaptation rapide dans ces régions. Ils connaissent parfaitement les cultures des plantes sarclées, des céréales, de la pomme de terre et surtout de la betterave, du lin et du colza. Ils ont contribué à une certaine renaissance de ces deux dernières cultures, notamment de celle du lin, dans le Nord et l'Ouest de la France, depuis la guerre. La superficie cultivée en lin de 30.000 ha. en 1913, est passée à 35.000 ha. en 1929. Les colons qui viennent de la Flandre orientale connaissent la culture du houblon ; ceux qui viennent de la région de Gand sont généralement bons horticulteurs. Presque tous sont bons charretiers. Ils emploient les mêmes instruments et les mêmes outils que les paysans français. Au surplus, beaucoup de colons se sont antérieurement familiarisés avec le travail de la terre en France, comme ouvrier agricole permanent, saisonnier ou frontalier.

La principale force du cultivateur belge est sa nombreuse famille, et surtout son « esprit de famille », qui sont souvent la raison de sa réussite dans nos campagnes. Beaucoup de ceux qui viennent en France amènent non seulement femmes et enfants, mais encore des frères et des sœurs, voire des cousins et cousines. Pour eux, la question de la main-d'œuvre ne se pose pas, et le rendement d'une telle famille est souvent supérieur à celui d'une famille française plus restreinte, et s'adjoignant des domestiques de ferme.

Le colon belge garde toutes ses qualités tant qu'il reste dans des contrées suffisamment septentrionales pour lui permettre de s'adapter facilement. La ligne de Nantes à Genève, semble être en France la limite sud de son extension. Les essais tentés dans le Sud-Ouest n'ont guère réussi. Sous la chaleur méridionale, son activité mollit, il s'adapte difficilement aux cultures spéciales de ces pays secs, dont certains produits, tels le vin et l'eau-de-vie, lui sont funestes. »

* * *

La question des naturalisations présente au point de vue français une grande importance. Ce sont les naturalisations italiennes qui sont les plus nombreuses, puis viennent celles des Belges.

Etrangers naturalisés en France de 1921 à 1929.

Italiens	144.000	— 33,- %
Belges	69.000	— 16,- %
Espagnols	45.000	— 10,- %
Suisses	17.000	— 3,9 %
Russes	24.000	— 5,5 %
Allemands	35.000	— 8,- %
Polonais	14.000	— 3,2 %
Divers	87.000	— 20,- %

Total... 435.000

Par cent immigrés belges, on compte 2,4 p. c. de naturalisés.

* * *

Les données ci-dessus montrent quelle est pour la France l'importance des immigrés belges dans le flot des travailleurs étrangers : importance des effectifs, valeur de la main-d'œuvre, capacité d'assimilation, nombre des naturalisations, nombre des propriétaires et patrons.

De même, la France constitue pour la main-d'œuvre belge un débouché important.

En Belgique, le problème des travailleurs étrangers est moins impérieux : sur 1.080.331 travailleurs recensés dans l'enquête industrielle de 1926, on ne comptait que 35.174 étrangers, soit 3,26 p. c., dont 17.242 dans les mines et 7.667 dans les métaux.

Parmi ces 35.174 étrangers, on comptait 5.260 Français, soit 14,96 p. c. de la main-d'œuvre étrangère. Cet effectif d'ouvriers français venait au troisième rang, après les Italiens (8.057, 22,91 p. c.) et les Polonais (8.019, 22,80 p. c.). Les ouvriers français se répartissent comme suit :

Industrie de la pêche	4
Industrie des mines	1.365
(dont 1.249 dans le Hainaut) (1).	
Industrie des carrières	153
Industrie des métaux	1.350
(dont 709 dans le Hainaut).	

(1) Suivant les indications fournies par le Ministre du Travail, de l'Industrie et de la Prévoyance Sociale, en réponse à une question parlementaire, il y avait, au 31 mars dernier, 25.638 étrangers occupés dans les charbonnages belges.

Industrie céramique	209
Industrie verrière	413
(dont 299 dans le Hainaut).	
Industries chimiques	209
(dont 108 dans le Brabant).	
Industries alimentaires	130
Industries textiles	611
Industrie du vêtement	188
(dont 139 dans le Brabant).	
Industrie de la construction	133
Bois et ameublement	11
Peaux et cuirs	83
Tabac	30
Papier	34
Livre	47
Art et précision	100
Transports	62

Ces données, extraites de l'enquête de 1926, ne tiennent compte ni des ouvriers occupés dans les entreprises employant moins de dix salariés, ni des patrons, ni des isolés et artisans, ni des commerçants. Seul le recensement de 1930, en voie de dépouillement pourra nous donner des matériaux permettant d'étudier à fond le problème de la main-d'œuvre étrangère en Belgique.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES

Après une suite d'offres qui se prolongea pendant plusieurs semaines, surtout en dollars, notre marché a eu à faire face ces jours derniers à des besoins saisonniers assez importants. La demande porta sur différentes devises, mais principalement sur le franc français. Les réserves propres du marché sont actuellement renforcées par l'appoint considérable du produit de l'emprunt émis sur le marché français. Ainsi pourvue, la place se couvrit sans subir de variations de cours sensibles. Le change sur Paris est passé graduellement de 28,2575 à 28,2675. Le dollar qui renforce progressivement depuis quelque temps sa position sur le marché international, est monté de 7,1956 à 7,22. Une même orientation a ramené la Livre de 25,68 1/4 à 25,73 1/2. Très fermes depuis plusieurs semaines par rapport à la plupart des devises, le florin et le franc suisse ont encore accentué cette tendance ces jours-ci. Le premier s'est porté de 290,35 1/2 à 290,66; le second a élargi son avance de 140,36 à 140,48 1/2. Le Reichsmark poursuit sa marche ascendante. Il s'est inscrit au cours de la dernière séance de bourse à 171,85 venant de 170,68. La devise espagnole s'est alourdie de 58,39 à 57,70. La lire italienne après s'être repliée de 36,73 à 36,63, a réagi vigoureusement jusqu'à 36,90. On ne relève que peu d'écart d'une quinzaine à l'autre dans les cours du Stockholm et du Copenhague, qui cotent en ce moment respectivement 132,50 et 139,25 contre 132 et 139,50. Par contre, la couronne norvégienne est en progrès marqué de 125,50 à 128,50. Le Prague vaut comme il y a deux semaines 21,32 1/2. Le dollar canadien est revenu de 6,25 à 6,29, après avoir touché pendant 24 heures le cours de 6,50. Le zloty a progressé de 80,70 à 80,85.

La tendance des devises livrables à terme s'est raffermie en corrélation avec l'orientation du marché au comptant. Le franc français et la £ qui, il y a quinze jours, valaient pour un trimestre le même prix qu'au comptant, enregistrent maintenant une prime de 5 centièmes de belga. D'autre part, la perte du dollar à trois mois, déjà très atténuée à la fin de la quinzaine passée, s'est presque complètement résorbée.

Comme précédemment, le taux de l'escompte hors banque s'est tenu autour de 3 3/16 p. c. et le taux des prêts au jour le jour aux environs de 1 p. c.

Le 23 juillet 1932.

MARCHE DES TITRES

Comptant.

Au marché du comptant, les inscriptions à la cote du 19 juillet apparaissent, comme le montre le tableau ci-après, à la plupart des compartiments en légère amélioration, par comparaison aux cours pratiqués le 4 juillet.

Aux rentes belges : 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 63,50-64,75; 5 p. c. Restauration Nationale, 83-82,75;

5 % Emprunt Belge Intérieur 1920, 440-455; 6 % Emprunt Belge de Consolidation 1921, 89,25-90; Emprunt Belge 1932, 505-522; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 180-185; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 235-242,25; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 498-509.

Aux assurances et banques : Banque Belge pour l'Etranger, 437,50-420; Banque de Bruxelles se répète à 540; Banque Nationale de Belgique, 2180-2225 (coupon n° 113 de 50 fr. détaché); Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 2350-2100; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 710-690; part de réserve Société Générale de Belgique, 3650-3525.

Aux entreprises mobilières et immobilières, hypothécaires et hôtelières : part de fondateur Crédit Foncier Extrême Orient, 13850-12500; action de div. Hypothécaire Belge Américaine se répète à 8600.

Aux chemins de fer et canaux : action privilégiée Braine-le-Comte à Gand, 1710-1590; action de dividende idem, 3970-3780; Chemins de fer belges, 443-437; action de jouissance Welkenraedt se répète à 16825.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux : action de capital Bruxellois, 1400-1385; action de dividende idem, 4270-4180; action de dividende Pays de Charleroi, 790-770; 1/100^e part de fondateur Rosario, 310-305.

Aux tramways et électricité (trusts) : action de capital Bangkok, 535-540; Chemins de fer et Entreprises, 915-900; 1/10^e part de fondateur Electrafina, 600-535; action de capital Electrobél, 1975-1935; part de fondateur Electrorail, 4130-4100; action privilégiée Sidro, 420-415; action ordinaire Tientsin, 1540-1430; action ordinaire Sofina se répète à 10200.

Aux entreprises de gaz et d'électricité : Electricité Anversoise, 2845-2645; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 9575-9700; 1/10^e part de fondateur Est de la Belgique, 6500-6525; 1/10^e part de fondateur Nord de la Belgique, 6450-6300; part de fondateur Pays de Liège, 4775-4750; part de fondateur Electricité de Seraing et Extensions, 7925-7900; action ordinaire de Sofia et de Bulgarie, 4250-4210.

Aux industries métallurgiques : Armes de Guerre, 290-300; Baume-Marpent, 3175-3130; Forges de Clabecq, 12600-13000; Cockerill se répète à 850; Espérance-Longdoz, 1625-1600; Ougrée-Marihaye, 1230-1210; Providence, 5975-5900.

Aux charbonnages : Centre de Jumet, 2810-2720; Noël-Sart-Culbart, 5800-5475; Nord de Gilly, 5950-5500; Wérister, 2275-2210; Willem-Sophia, 3875-3600.

Aux zincs, plombs et mines : 1/5^e d'action privilégiée Nouvelle Montagne, 141-105; Overpelt-Lommel, 245-210; 1/10^e d'action Vieille-Montagne, 1805-1750.

Aux glaciers : Auvelais, 9450-9250; action privilégiée Floreffe, 1825-1775; part sociale St-Roch, 12500-12800.

Aux **industries textiles et soieries** : part sociale Ensivaloise, 1560-1595; Linière La Lys, 7900-8200; action de capital Soie Artificielle Viscose, 735-775; Tresse-Lacets Torley, 1150-1075.

Aux **produits chimiques** : Fabrique Nationale d'Explosifs, 865-860; part de fondateur Industries Chimiques, 1060-1015; action de capital Sidac, 2185-2225; action de dividende Sidac, 1640-1650.

Aux **valeurs coloniales** : part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands-Lacs (coupon n° 9 de 50 fr. détaché), 2825-2800; Ciments du Katanga (coupon n° 10 de 175 fr. détaché), 2500-2610; Compagnie pour le Commerce du Congo, 1800-1860; action ordinaire Katanga, 25000-23350; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 2855-2775.

A l'**alimentation et aux brasseries** : action de capital Minoteries et Elevateurs à Grains, 1580-1605; Moulins des Trois-Fontaines, 5200-4675; Brasseries d'Ixelles, 3440-3300.

Aux **industries diverses** : Anciens Etablissements De Naeyer (coupon n° 25 de 25 fr. détaché), 422,50-

447,50; O. Englebert, 1850-1900; part de fondateur l'Innovation, 2610-2600.

Aux **papeteries et pétroles** : action privilégiée Anversoises (coupon n° 21 de fr. 45,48 détaché), 674-765; part sociale Papeteries de Saventhem, 1055-1040; action de dividende Nafta, 380-345; Pétrofina, 510-512,50.

Aux **actions étrangères** : Crédit Foncier Santé Fé se répète à 825; Banque Agricole d'Egypte, 49000-52000; Sévillane d'Electricité, 965-1005; Ateliers de Constructions du Nord, 1080-1035; Chemins de fer Economiques du Nord, 1900-1805; part bénéficiaire Electricité de Paris, 21000-20250; part bénéficiaire Electricité Parisienne, 2250-2215; part de fondateur Mopoli, 4100-3960; part sociale Arbed, 1775-1750.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 2290-2155; Barcelona Traction, 261,25-357,50; Brazilian Traction, 322,50-328,75; Héliopolis, 1440-1400; Métropolitain de Paris, 1780-1600; Pétrofina, 510-525; Royal Dutch, 1840-1920; Sécurities, 202-218,75; action privilégiée Sidro, 423,75-422,50; Soengei-Lipoet, 408,75-399,75; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 2895-2750.

STATISTIQUES

MARCHE DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »		Taux des reports (1)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en compensation	marché	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
6 juillet 1932.....	3,50	4,—	4,50	3,15625	—	1,—	0,75	6,50	6,—
7 —	3,50	4,—	4,50	3,15625	—	1,—	0,75	6,50	6,—
8 —	3,50	4,—	4,50	3,15625	—	0,875	0,75	6,50	6,—
9 —	3,50	4,—	4,50	3,15625	—	1,—	0,75	6,50	6,—
11 —	3,50	4,—	4,50	3,1875	—	1,—	1,—	6,50	6,—
12 —	3,50	4,—	4,50	3,21875	—	1,—	0,75	6,50	6,—
13 —	3,50	4,—	4,50	3,15625	—	1,—	0,75	6,50	6,—
14 —	3,50	4,—	4,50	3,15625	—	1,—	0,75	6,50	6,—
15 —	3,50	4,—	4,50	3,09375	3,50	1,—	1,—	6,50	6,—
16 —	3,50	4,—	4,50	3,1875	—	1,—	1,—	6,50	6,—
18 —	3,50	4,—	4,50	3,1875	—	1,—	1,—	6,50	6,—
19 —	3,50	4,—	4,50	3,1875	—	1,—	1,—	6,50	6,—
20 —	3,50	4,—	4,50	3,1875	—	1,—	1,—	6,50	6,—

(1) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinz.	Compte de dépôts à :					Caisse Gén. d'Epargne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au-delà de 20.000 fr.
<i>A. — Au 20 juillet 1932 :</i>									
Société Générale	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,—	2,35	—	2,50	2,75	—	—	—	—
Algemeene Bankvereniging ..	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie.....	—	—	—	3,—	3,25	3,75	4,—	—	—
Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	—	—	—	—	—	—	—	3,—	2,—
<i>B. — Les derniers mois :</i>									
1930	1,15	(*) 3,28	(**) 3,35	(**) 3,40	(**) 3,55	(***) 4,15	(***) 4,30	3,80	2,85
1931	1,—	2,11	2,20	2,30	2,30	3,10	3,35	3,—	2,—
1931 Avril	1,—	2,14	2,20	2,30	2,30	3,15	3,40	3,—	2,—
Mai	1,—	2,04	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Juin	1,—	2,03	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Juillet	1,—	2,02	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Août	1,—	2,01	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Septembre	1,—	2,03	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Octobre	1,—	2,05	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Novembre.....	1,—	2,07	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Décembre	1,—	2,06	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
1932 Janvier	1,—	2,05	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Février	1,—	2,15	2,20	2,30	2,50	3,50	3,75	3,—	2,—
Mars	1,—	2,28	2,30	2,40	2,65	3,50	3,75	3,—	2,—
Avril	1,—	2,37	2,40	2,50	2,75	3,60	3,85	3,—	2,—
Mai	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Juin	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—

(*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).
(**) Moyenne des taux appliqués dans les quatre premières banques désignées ci-dessus.
(***) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES 1 £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 7,19183 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 136,77 b.	ITALIE 100 litres = 37,862 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAGUE 100 Kg = 21,3086 b.	MONTRÉAL 1 \$ = 7,19183 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,68 b.	BUDAPEST 100 pengő = 125,79 b.	LITVONIE 100 Lats = 138,77 b.
6 juillet 1932...	25,625	28,245	7,19075	290,35	140,26	58,40	36,75	131,80	125,—	139,25	21,30	6,28	170,40	—	80,675	—	—
7 »	25,6825	28,2575	7,1956	290,355	140,36	58,39	36,73	132,—	125,50	139,50	21,325	6,29	170,68	—	80,70	—	—
8 »	25,745	28,26	7,195	290,375	140,34	58,45	36,70	131,75	126,—	140,50	21,325	6,255	170,85	—	80,70	—	—
11 »	25,705	28,265	7,1975	290,27	140,30	58,20	36,705	131,25	126,—	139,25	21,325	6,25	170,875	—	80,70	—	—
12 »	25,595	28,2575	7,199	290,0525	140,275	57,65	36,63	131,25	127,75	138,75	21,33	6,265	170,95	—	80,70	—	—
13 »	25,5875	28,25625	7,20	290,008	140,275	57,75	36,73	131,—	126,50	138,25	21,33	6,26	170,69	—	80,75	—	—
14 »	25,585	28,2575	7,21	290,38	140,55	58,25	36,925	131,25	127,—	138,50	21,35	6,26	171,01	—	80,75	—	—
15 »	25,555	28,26	7,207	290,39	140,35	57,90	36,87	131,—	127,25	138,75	21,35	6,25	171,20	—	80,85	—	—
18 »	25,605	28,26625	7,2175	290,46	140,45	57,675	36,80	131,50	127,125	139,—	21,30	6,25	171,47	—	80,90	—	—
19 »	25,71	28,2670	7,21625	290,57	140,475	57,65	36,85	131,725	128,—	139,—	21,35	6,25	171,45	—	80,85	—	—
20 »	25,735	28,2675	7,22	290,77	140,485	57,70	36,90	132,50	128,25	139,25	21,325	6,25	171,85	—	80,85	—	—

II. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>à 1 mois :</i>								
6 juillet 1932	D 0,002	pair	D 0,002	pair	D 0,008	D 0,004	D 0,050	pair
7 »	D 0,004	D 0,002	D 0,006	D 0,004	D 0,010	D 0,005	D 0,050	pair
8 »	D 0,004	D 0,002	D 0,006	D 0,002	D 0,012	D 0,008	D 0,050	pair
9 »	—	pair	—	D 0,002	—	D 0,008	D 0,025	pair
11 »	pair	pair	pair	pair	D 0,010	D 0,008	D 0,050	pair
12 »	D 0,002	pair	D 0,002	R 0,002	D 0,010	D 0,006	D 0,050	pair
13 »	D 0,002	pair	D 0,002	pair	D 0,007	pair	D 0,050	pair
14 »	pair	R 0,002	D 0,002	pair	D 0,010	D 0,008	D 0,050	pair
15 »	R 0,003	R 0,005	R 0,002	R 0,006	D 0,006	—	R 0,025	R 0,10
16 »	R 0,006	R 0,010	R 0,006	R 0,010	D 0,006	D 0,004	R 0,025	—
18 »	R 0,010	—	R 0,010	—	D 0,005	—	R 0,025	—
19 »	R 0,016	R 0,018	R 0,022	R 0,026	D 0,003	pair	R 0,075	—
20 »	R 0,018	R 0,022	R 0,026	—	D 0,002	—	R 0,100	—
<i>à 3 mois :</i>								
6 juillet 1932	—	pair	—	pair	D 0,020	D 0,016	D 0,100	D 0,050
7 »	D 0,010	D 0,005	D 0,008	D 0,004	D 0,020	D 0,015	D 0,050	D 0,025
8 »	D 0,006	D 0,004	D 0,005	pair	D 0,036	D 0,024	D 0,100	D 0,050
9 »	—	pair	—	pair	—	D 0,024	D 0,025	—
11 »	pair	pair	pair	pair	D 0,024	D 0,020	D 0,050	pair
12 »	D 0,002	pair	pair	D 0,006	D 0,024	D 0,016	D 0,050	pair
13 »	D 0,002	pair	D 0,002	pair	D 0,022	D 0,020	D 0,050	pair
14 »	R 0,001	R 0,003	pair	R 0,005	D 0,024	D 0,020	D 0,050	pair
15 »	R 0,006	R 0,010	R 0,008	R 0,010	D 0,020	—	R 0,050	R 0,100
16 »	R 0,010	R 0,016	R 0,010	R 0,016	D 0,016	D 0,012	R 0,050	—
18 »	R 0,020	—	R 0,020	—	D 0,014	—	R 0,050	—
19 »	R 0,030	R 0,035	R 0,030	R 0,040	D 0,010	D 0,006	R 0,150	—
20 »	R 0,050	—	R 0,050	—	D 0,008	—	R 0,300	—
<i>Moyennes des cotations antérieures (à 3 mois) :</i>								
1930	R 0,0077	R 0,0070	R 0,0141	R 0,0093	R 0,0016	R 0,0019	R 0,1923	R 0,0428
1931	D 0,0990	D 0,1035	R 0,0182	R 0,0174	D 0,0165	D 0,0143	D 0,6177	D 1,0217
1931 Avril	D 0,0110	D 0,0675	R 0,0156	R 0,0167	D 0,0081	D 0,0080	R 0,0550	D 0,0200
Mai	D 0,0593	D 0,0604	R 0,0171	R 0,0218	D 0,0047	D 0,0059	D 0,3040	D 0,2630
Juin	D 0,0500	D 0,0490	R 0,0150	R 0,0190	D 0,0003	R 0,00025	D 0,0430	D 0,0540
Juillet	R 0,0064	R 0,0004	R 0,0213	R 0,0290	R 0,0118	R 0,0070	R 0,1500	pair
Août	D 0,1040	D 0,0840	R 0,0290	R 0,0320	R 0,0080	R 0,0120	R 0,1430	R 0,2830
Septembre	D 0,1940	D 0,1650	D 0,0060	D 0,0100	R 0,0310	R 0,0004	R 0,3000	D 0,2330
Octobre	D 0,2800	D 0,2460	R 0,0560	R 0,0590	D 0,0820	D 0,0620	D 3,2000	D 4,1450
Novembre	D 0,2100	D 0,1920	R 0,0020	R 0,0110	D 0,0510	D 0,0380	D 1,8940	D 1,7570
Décembre	D 0,2240	D 0,2050	R 0,0370	R 0,0350	D 0,0480	D 0,0430	D 3,2900	D 3,2800
1932 Janvier	D 0,1180	D 0,1070	R 0,0610	R 0,0757	D 0,0360	R 0,0315	D 2,6290	D 2,4070
Février	D 0,0191	D 0,0233	R 0,0990	R 0,1103	D 0,0182	D 0,01435	D 0,9480	D 0,6444
Mars	R 0,1820	R 0,1940	R 0,1480	R 0,1580	R 0,0100	R 0,0150	R 0,3170	R 0,7680
Avril	R 0,0470	R 0,0500	R 0,0560	R 0,0690	D 0,0190	D 0,0170	R 0,0071	R 0,1450
Mai	R 0,0150	R 0,0210	R 0,0250	R 0,0320	R 0,0460	D 0,0390	R 0,0500	R 0,1700
Juin	R 0,0010	R 0,0035	D 0,0060	D 0,0010	D 0,0600	D 0,0470	R 0,0580	R 0,1400

INDICES DES PRIX.

DATES	INDICES SIMPLÉS DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (1) (Base : avril 1914, indice 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE EN BELGIQUE 3 ^e CATÉGORIE (Base: 1921, ind. 100)			
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		Alimen- tation	Ensemble		
					en fr.-nouv.	en fr.-or (2)				
1930	plus haut	942	951	889	891 $\frac{3}{4}$	895	129	226	235	
	plus bas	890	908	833	841	859	124	201	221	
	moyenne	911	925	859	861	874	126	210	226	
1931	plus haut	871	893	817	823	846	122	197	217	
	plus bas	793	802	734	736	764	110	162	192	
	moyenne	824	836	768	774	798	115	177	203	
1931	Avril	834	854	779	788	808	116	180	205	
	Mai	831	841	768	778	803	116	176	202	
	Juin	826	833	768	776	798	115	176	201	
	Juillet	809	819	759	761	789	114	175	201	
	Août	809	817	761	761	787	113	173	199	
	Septembre	814	817	762	758	786	113	175	201	
	Octobre	806	814	752	752	781	113	173	199	
	Novembre	801	808	746	752	776	112	170	197	
	Décembre	793	802	734	736	764	110	162	192	
	1932	Janvier	784	788	722	720	752	108	158	189
		Février	761	772	703	704	734	106	152	184
		Mars	760	760	695	695	725	104	149	182
Avril		745	749	686	687	715	103	144	179	
Mai		746	748	683	683	712	103	145	179	
Juin		743	746	684	677	708	102	144	178	
Juillet		740	740	684	675	708	102			

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS								
	Belgique (Ministère de l'Industrie et du Travail) Base : avril 1914	Angleterre (B. of Trade) Base : 1913	Allemagne (Statistisches Reichsamt) Base : 1913	États-Unis (B. of Labor) Base : 1926 (3)	France (Statistique Générale de la France) Base: juil. 1914	Pays-Bas (Bur. central de Statistique) Base : 1913			
	fr.-nouveaux	francs-or (2)							
1930	plus haut ..	808	116	131	132	93	576	131	
	plus bas ...	679	98	109	118	80	498	107	
	moyenne ...	744	107	120	125	86	543	117	
1931	plus haut ..	661	95	107	115	78	494	105	
	plus bas ...	573	83	99	104	69	413	85	
	moyenne ...	626	90	104	111	73	462	97	
1931	Avril	652	94	106	114	75	494	102	
	Mai	640	92	104	113	73	480	102	
	Juin	642	93	103	112	72	477	100	
	Juillet	635	92	102	112	72	466	97	
	Août	616	89	99	110	72	455	94	
	Septembre ...	597	86	99	109	71	437	91	
	Octobre	591	85	104	107	70	423	89	
	Novembre ...	584	84	106	107	70	417	89	
	Décembre	573	83	106	104	69	413	85	
	1932	Janvier	557	80	106	100	67	414	84
		Février	554	80	105	100	66	421	83
		Mars	548	79	105	100	66	427	82
Avril		539	78	102	98	65	425	80	
Mai		526	76	101	97		421	79	
Juin		514	74						

(1) Indice au 15 de chaque mois.
(2) Sur la base du taux de stabilisation.
(3) Nouvel indice pour 784 produits.

INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.
Base : moyenne mensuelle du chiffre d'affaires de 1927 = 100.

PERIODES	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931
Juillet	101	86	115	86	151	135	142	136	87	63	132	125	123	127
Août	82	71	112	91	117	116	136	123	88	63	130	115	111	120
Septembre	111	101	137	120	142	138	128	118	83	58	129	114	127	141
Octobre	140	116	145	126	133	125	141	124	89	63	140	129	190	172
Novembre	95	85	114	88	163	147	132	126	75	58	131	115	149	137
Décembre	116	105	163	136	225	208	153	135	76	59	144	132	152	144
	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932
Janvier	85	78	117	104	118	121	130	117	68	55	135	120	165	145
Février	80	73	95	90	129	123	112	110	62	55	122	114	136	118
Mars	126	101	127	101	126	120	129	119	66	56	125	119	164	149
Avril	130	109	119	101	116	114	128	114	67	58	124	116	164	139
Mai	123	105	107	91	120	109	124	112	63	55	120	109	149	131
Juin	131	(1) 112	122	(1) 119	168	(1) 157	122	(1) 112	64		114		136	

(1) Indice provisoire.

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS.

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
<i>Nombre de bêtes abattues.</i>					
1930 Moyenne mensuelle	9.674	1.197	9.705	18.702	6.852
1931 Moyenne mensuelle	8.578	809	9.385	22.863	6.010
1931 Avril	9.019	758	11.786	25.527	4.112
Mai	7.630	692	9.332	23.500	2.339
Juin	8.010	582	9.889	25.982	1.919
Juillet	10.033	712	12.195	29.411	2.658
Août	8.308	669	8.980	24.319	3.023
Septembre	9.707	676	9.691	24.350	7.441
Octobre	9.308	967	8.502	20.081	9.026
Novembre	8.180	850	7.800	16.737	10.141
Décembre	9.558	1.132	9.553	19.433	11.485
1932 Janvier	9.388	954	8.213	19.582	7.641
Février	9.815	743	8.002	19.725	6.540
Mars	12.653	787	11.760	21.808	5.738
Avril	11.564	609	11.119	18.671	3.204
Mai	10.282	502	12.018	22.025	2.197
Juin	12.946	561	13.755	24.455	2.064

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (1).

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				A		B	
	Chômage complet		Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent					
	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931
Juin	12.226	64.014	41.336	103.273	1,9	9,0	6,5	14,5	196	672	3,27	11,20
Juillet	15.202	64.754	48.580	117.404	2,4	9,0	7,7	16,4	255	775	4,23	12,90
Août	19.242	70.873	51.710	120.842	3,0	9,9	8,2	16,8	310	730	5,17	12,50
Septembre	24.109	75.222	60.181	121.674	3,8	10,2	9,5	16,5	334	810	5,50	13,50
Octobre	27.322	81.318	54.804	126.060	4,3	11,1	8,5	17,2	382	900	6,37	14,70
Novembre	38.973	97.807	76.043	140.776	6,1	12,6	12,0	18,1	492	940	8,20	15,10
Décembre	63.540	129.380	117.519	164.099	9,2	17,0	17,0	21,5	629	1.223	11,20	21,30
	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932
Janvier	77.181	153.925	112.784	179.560	11,1	20,0	16,2	23,2	875	1.484	14,60	24,70
Février	81.750	168.676	121.906	194.509	11,7	21,0	17,4	24,3	980	1.514	16,20	25,20
Mars	81.305	158.016	125.972	191.742	11,3	19,3	17,7	23,4	884	1.515	14,70	25,20
Avril	70.377	153.441	110.139	187.095	10,0	18,7	15,6	22,8	787	1.467	13,70	24,40
Mai	56.250	160.700	97.755	191.084	7,9	18,9	13,8	22,5	650	1.303	10,80	21,70

(A) Par mille assurés et par semaine.

(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

(1) Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la « Revue du Travail ».

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

PÉRIODES	AUTORISATIONS DE BATIR			
	Constructions d'immeubles	Reconstructions	Transformations	TOTAL
Année 1930	2.338	132	8.930	11.400
Année 1931	3.115	160	8.895	12.170
1931 Avril	279	15	799	1.093
Mai	255	18	772	1.045
Juin	425	21	871	1.317
Juillet	279	18	894	1.191
Août	318	14	718	1.050
Septembre	285	17	766	1.068
Octobre	249	7	793	1.049
Novembre	208	7	637	852
Décembre	220	9	651	880
1932 Janvier	275	7	467	749
Février (*)	227	14	534	775
Mars	351	13	687	1.051
Avril	363	2	678	1.043
Mai (*)	345	7	635	987
Juin (**)	205	5	565	775

(*) Gand n'a pas fait parvenir les renseignements nécessaires.

(**) Gand et Liège n'ont pas fait parvenir les renseignements nécessaires.

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIÉES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1930	1931	1932	1930	1931	1932
Première période	138	222	285	39	79	54
Deuxième période	144	174	306	39	48	110
Troisième période	137	158		46	43	
Quatrième période	156	298		71	41	

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

I. — Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs)

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1930 Moyenne mensuelle.....	81,2	206,9	5,9	294,0	267,3	26,7	90,93
1931 Moyenne mensuelle.....	72,2	179,8	5,6	257,6	252,0	5,6	97,84
1931 Avril.....	71,3	187,9	4,7	263,9	255,5	8,4	96,82
Mai.....	77,0	176,0	4,6	257,6	250,6	7,0	97,20
Juin.....	73,8	184,8	5,1	263,7	250,8	12,9	95,09
Juillet.....	87,5	183,7	4,6	275,8	255,5	20,3	92,63
Août.....	98,2	175,9	4,5	278,6	251,3	27,4	90,18
Septembre.....	82,1	182,6	4,8	269,5	245,6	23,9	91,14
Octobre.....	66,2	197,3	5,0	268,4	249,1	19,3	92,80
Novembre.....	59,4	173,6	4,3	237,3	243,2	-5,9	102,50
Décembre.....	61,0	147,6	12,8	221,4	244,4	-23,0	110,40
1932 Janvier.....	59,4	139,5	5,9	204,8	237,1	-32,3	115,78
Février.....	49,8	140,2	4,1	194,1	237,1	-42,9	122,11
Mars.....	60,3	142,5	3,9	206,7	235,2	-28,5	113,78
Avril.....	54,9	143,3	4,2	202,4	223,4	-21,0	110,37
Mai.....	65,1	127,9	4,0	197,0	217,0	-20,0	110,14
Juin (chiffres provisoires)....	56,0	131,7	3,8	191,5	212,5	-21,0	110,97

II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

- A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;
- B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;
- C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

PÉRIODES	A	B	C	A + C
1930 Moyenne mensuelle.....	475.997	112.654	155.262	631.259
1931 Moyenne mensuelle.....	430.855	112.994	125.609	556.464
1931 Avril.....	440.485	108.311	132.289	572.774
Mai.....	416.490	105.445	123.462	539.952
Juin.....	442.755	107.057	127.882	570.637
Juillet.....	446.242	111.259	126.125	572.367
Août.....	423.775	109.672	122.703	546.478
Septembre.....	444.964	120.377	130.742	575.706
Octobre.....	480.518	131.070	131.219	611.737
Novembre.....	430.054	108.026	120.223	550.277
Décembre.....	366.934	97.772	108.322	475.256
1932 Janvier.....	350.953	98.020	91.642	442.595
Février.....	355.052	100.440	97.300	452.352
Mars.....	375.369	101.280	98.635	474.004
Avril.....	363.775	92.937	97.655	461.430
Mai.....	330.620	86.062	89.155	419.775
Juin.....	349.167	84.380	88.399	437.566

III. — Statistique du trafic.
1^o Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (milliers)	Voyageurs-km (millions)	Tonnes totales (milliers)	Tonnes-km. (millions) (*)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1930 Moyenne mensuelle	19.645	542	6.633	221	42	232	100	595
1931 Moyenne mensuelle	17.628	480	5.794	192	36	204	70	502
1931 Février	16.675	434	5.412	162	31	206	74	473
Mars	19.475	484	6.216	203	37	226	83	549
Avril	17.579	476	5.846	191	35	206	78	510
Mai	17.791	491	5.630	181	35	199	74	489
Juin	17.556	488	5.854	193	33	213	72	511
Juillet	18.042	535	5.951	206	38	205	73	522
Août	18.387	567	5.721	190	38	206	70	504
Septembre	17.919	505	6.045	206	40	211	66	523
Octobre	16.947	452	6.384	223	42	203	62	530
Novembre	16.693	434	5.838	196	36	185	59	476
Décembre	16.577	434	4.838	165	30	166	57	419
1932 Janvier	15.858	409	4.604	132	—	175	77	384
Février	14.885	388	4.619	136	—	170	82	388
Mars	15.770	429	4.712	148	—	166	71	386
Avril	14.558	393	4.617	139	—	166	80	385

(*) Jusqu'en décembre 1931, le trafic est réparti d'après les frontières du réseau; à partir de janvier 1932, d'après les frontières du pays.

2^o Transports de marchandises en service intérieur.

PÉRIODES	Nombre de tonnes (milliers)										
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Produits de carrières sables, silex et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industrielles, pétroles, brais et goudrons	Divers	TOTAUX
1930 Moyenne mensuelle	414	1.126	68	284	504	599	35	132	46	277	3.485
1931 Moyenne mensuelle	354	1.135	33	240	402	502	25	118	45	221	3.076
1931 Février	277	1.244	42	227	305	392	22	112	41	111	2.773
Mars	299	1.185	26	249	396	473	32	200	47	284	3.191
Avril	273	1.030	4	251	433	545	30	163	48	262	3.039
Mai	245	995	20	225	444	565	27	97	50	230	2.898
Juin	243	1.028	25	262	472	612	24	96	43	244	3.049
Juillet	287	1.051	24	233	496	623	25	98	43	256	3.136
Août	250	1.098	18	245	449	554	25	98	42	250	3.029
Septembre	272	1.236	14	231	432	571	29	108	45	282	3.220
Octobre	738	1.286	21	256	430	645	21	102	48	233	3.680
Novembre	786	1.156	17	236	351	422	21	91	44	208	3.332
Décembre	285	1.060	19	209	279	363	21	108	44	209	2.600
1932 Janvier	274	1.088	17	186	276	306	19	118	46	187	2.517
Février	234	1.128	17	212	286	275	21	156	47	184	2.560
Mars	243	1.112	12	188	302	349	22	166	51	186	2.631
Avril	228	1.036	11	220	319	398	20	130	47	170	2.579

MOUVEMENT DU PORT D'ANVERS (1).

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
				chargés	sur lest							
1930 Moyenne mensuelle .	917	1.955	873	767	149	969	3.684	1.073	366	3.649	1.054	200
1931 Moyenne mensuelle .	880	1.866	877	746	130	857	3.810	1.153	365	3.724	1.103	232
1931 Avril	882	1.901	801	775	120	848	3.719	1.090	354	3.659	1.059	167
Mai	897	1.931	823	743	133	812	3.582	1.099	383	3.592	1.095	211
Juin	865	1.914	958	726	142	868	3.810	1.216	387	3.623	1.101	278
Juillet	905	1.947	923	765	123	875	4.008	1.171	362	3.931	1.141	277
Août	892	1.884	919	738	125	829	3.917	1.234	391	3.858	1.162	227
Septembre	909	1.864	991	799	127	889	4.113	1.242	417	3.998	1.157	283
Octobre	934	1.881	979	775	151	949	4.273	1.302	405	4.145	1.251	308
Novembre	907	1.861	965	769	149	805	3.850	1.206	334	3.682	1.120	277
Décembre	816	1.730	919	684	155	792	3.626	1.095	296	3.540	1.034	266
1932 Janvier	786	1.702	792	634	151	711	3.522	1.014	241	3.404	963	237
Février.....	818	1.606	754	710	111	645	3.432	1.108	256	3.336	999	241
Mars	751	1.577	649	631	123	642	3.564	1.110	272	3.645	1.086	218
Avril.....	735	1.595	736	641	121	707	3.653	1.096	238	3.867	1.173	238
Mai	769	1.636	737	607	118	614	3.466	1.008	238	3.508	1.044	247
Juin	747	1.610		621	126							

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.

MOUVEMENT DU PORT DE GAND.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1930 Moyenne mensuelle	230	245	331	230	244	132	242	123
1931 Moyenne mensuelle	212	214	212	212	214	158	225	116
1931 Avril	175	193	200	186	217	138	209	108
Mai	205	212	207	205	216	112	206	122
Juin	197	207	286	189	171	133	234	144
Juillet	215	225	164	195	199	137	180	68
Août	219	221	221	222	225	138	239	140
Septembre	231	229	279	231	219	203	250	106
Octobre	252	258	250	267	275	151	245	151
Novembre	229	221	194	219	211	186	229	120
Décembre	219	209	195	222	214	231	211	123
1932 Janvier	240	224	141	231	200	145	130	97
Février	194	177	184	214	207	165	181	121
Mars	200	181	209	190	173	114	150	97
Avril.....	185	172	153	195	177	109	157	85
Mai	145	147	183	143	155	96	129	103
Juin	154	164		153	158			

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (millions de francs)	Montant des liquidations (millions de francs)
1930 Moyenne mensuelle	38 (2)	394	37.834	174	25.765	20	250 (2)	634	157
1931 Moyenne mensuelle	38 (2)	365	31.116	162	21.391	21	250 (2)	449	99
1931 Avril	38	360	32.311	159	22.374	20	250	424	124
Mai	38	355	33.665	155	23.744	17	250	377	94
Juin	38	379	34.131	167	24.420	22	250	511	92
Juillet	38	374	37.360	163	26.370	21	250	517	150
Août	38	344	26.204	149	17.113	21	250	302	73
Septembre	38	352	30.292	152	20.654	22	250	414	92
Octobre	38	383	30.354	168	20.159	22	250	462	91
Novembre	38	362	22.573	161	14.478	19	250	326	59
Décembre	38	369	28.318	176	18.863	22	250	350	60
1932 Janvier	38	360	26.770	170	18.425	20	250	405	60
Février	38	347	24.966	162	16.798	20	250	337	80
Mars	38	353	29.758	167	20.546	21	250	438	152
Avril	38	360	24.774	168	16.866	21	250	285	72
Mai	38	338	22.034	160	15.101	19	250	273	39
Juin	38	339	21.763	159	14.611	22	250	190	39

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.
 (2) Au 31 décembre.

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(millions de francs)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1931 Moyenne mensuelle	(*) 296.777	2.179	3.859	9.013	3.826	9.026	25.730	86,6
1931 Avril	282.579	2.233	4.044	9.400	4.007	9.416	26.867	86,5
Mai	284.217	2.204	3.687	8.923	3.716	8.935	25.260	87,2
Juin	285.998	2.201	3.719	9.167	3.793	9.174	25.853	87,2
Juillet	287.495	2.112	4.113	9.072	4.057	9.082	26.324	85,8
Août	289.032	2.102	3.570	8.607	3.618	8.602	24.397	86,9
Septembre	290.671	2.075	3.618	8.575	3.647	8.570	24.411	86,8
Octobre	292.708	2.146	4.425	9.301	4.146	9.312	27.185	85,5
Novembre	294.743	2.285	3.302	8.529	3.482	8.534	23.847	87,1
Décembre	296.777	2.335	4.180	9.327	3.837	9.329	26.673	86,7
1932 Janvier	298.991	2.361	3.996	8.906	4.080	8.908	25.889	85,7
Février	301.158	2.474	3.529	8.760	3.676	8.768	24.733	87,3
Mars	303.161	2.382	3.935	9.080	3.778	9.088	25.881	86,6
Avril	304.225	2.350	3.761	8.833	3.857	8.841	25.293	85,7
Mai	305.739	2.322	3.123	7.690	3.203	7.693	21.710	86,2
Juin	307.266	2.568	3.205	7.740	3.156	7.747	21.848	86,3

(*) Au 31 décembre.

CAISSE GENERALE D'EPARGNE (sous la garantie de l'Etat).
Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1).
(Milliers de francs.)

PERIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1930	3.358.445	1.372.832	1.985.613	7.653.177	4.959.801
Année 1931	3.170.647	1.949.573	1.221.074	9.114.550	
1931 Avril	247.551	156.250	91.301	8.274.640	
Mai	245.654	163.152	82.502	8.357.142	
Juin	244.794	165.542	79.252	8.436.394	
Juillet	272.808	183.305	89.503	8.525.897	
Août	219.825	155.251	64.574	8.590.471	
Septembre	219.962	165.371	54.591	8.645.062	
Octobre	272.958	166.278	106.680	8.751.742	
Novembre	238.668	145.081	93.587	8.845.329	
Décembre	237.740	208.818	28.922	9.114.550	
1932 Janvier	347.686 (3)	193.738 (3)	153.948 (3)	9.253.948 (3)	
Février	286.737 (3)	196.486 (3)	90.251 (3)	9.344.199 (3)	
Mars	227.063 (3)	241.817 (3)	- 14.754 (4)	9.329.445 (3)	
Avril	272.317 (3)	183.285 (3)	89.032 (3)	9.418.477 (3)	
Mai	244.686 (3)	184.728 (3)	59.958 (3)	9.492.985 (3)	
Juin	216.004 (3)	191.392 (3)	24.612 (3)	9.517.597 (3)	

- (1) Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.
(2) Les soldes des années 1930 et 1931 et celui de décembre 1931 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.
(3) Chiffres approximatifs provisoires.
(4) Retraits pour souscription à l'emprunt 5 p. c. à lots.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				<i>(milliers de francs)</i>		
Année 1930	1.603.302	109.081	6,80	10.507.875	366.552	3,49
Année 1931	1.467.857	117.133	7,98	7.459.992	310.996	4,17
1931 Avril	118.471	8.238	6,95	519.347	22.872	4,40
Mai	119.462	8.718	7,30	503.905	22.786	4,52
Juin	120.951	9.104	7,53	526.882	22.825	4,33
Juillet	121.996	9.313	7,63	525.307	21.419	4,08
Août	117.078	9.594	8,19	522.892	22.927	4,38
Septembre	116.290	9.384	8,07	614.865	25.425	4,14
Octobre	141.344	11.000	7,78	733.619	31.317	4,27
Novembre	139.040	11.038	7,94	753.315	28.592	3,80
Décembre	136.518	12.468	9,13	747.093	33.627	4,50
1932 Janvier	122.862	11.627	9,46	759.671	31.715	4,17
Février	117.357	11.975	10,20	840.257	31.885	3,79
Mars	138.625	13.263	9,57	930.088	32.796	3,53
Avril	146.166	12.969	8,87	907.156	29.963	3,30
Mai	138.563	11.466	8,27	881.803	27.975	3,17
Juin	129.964	11.240	8,65	1.053.122	24.823	2,36

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(milliers de francs).

ACTIF	30-12-1931	16-7-1931	23-6-1932	30-6-1932	7-7-1932	14-7-1932	19-7-1932
Encaisse :							
Or	(1) 306.377	7.360.643	12.828.324	12.831.120	12.829.879	12.992.799	12.997.016
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	4.438.819	—	—	—	—	—
Portefeuille-effets sur la Belgique et sur l'étranger	603.712	3.752.164	4.143.056	4.472.230	4.281.734	4.291.631	4.073.287
Avances sur fonds publics	57.901	266.972	279.994	328.439	302.892	296.559	218.792
Bons et annués du Trésor belge (Loi du 27-12-30)	—	1.450.897	1.440.000	1.425.000	1.425.000	1.425.000	1.425.000
PASSIF							
Billets en circulation	1.049.762	16.589.005	17.910.830	18.300.101	18.479.500	18.497.601	18.475.701
Comptes courants particuliers	88.333	526.541	1.373.408	1.097.174	705.971	841.393	608.078
Compte courant du Trésor	14.541	344.445	77.672	19.201	8.460	52.577	115.541
Total des engagements à vue...	1.152.636	17.459.991	19.361.910	19.416.476	19.193.931	19.391.571	19.199.320
Rapport de l'encaisse aux engage- ments à vue	41,36 %	67,58 %	66,26 %	66,08 %	66,84 %	67,— %	67,70 %
Taux d'escompte de traites acceptées.	5,— %	2,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Taux des prêts sur fonds publics	5,— %	3,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %

(1) Y compris 57,351 « Argent, billon et divers ».

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	30-4-1931	31-12-1931 (1)	31-1-1932	29-2-1932	31-3-1932	30-4-1932
Encaisse-or :							
Lingots et monnaies d'or	24.818	41.027	81.047	81.047	81.047	81.047	81.047
Devises-or sur l'étranger	28.768	43.152	—	—	—	—	—
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	398.576	166.602	163.123	177.549	263.683	169.340
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	218.355	156.213	152.338	163.389	144.155	126.248
Comptes courants	163.234	93.416	274.157	196.615	164.051	150.782	152.540
PASSIF							
Billets en circulation	124.619	174.660	162.653	159.840	156.621	150.168	145.036
Créditeurs :							
à vue	222.030	335.303	292.819	306.916	319.269	361.044	291.062
à terme	68.465	161.407	145.048	125.682	121.410	120.647	117.860
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	48,20 %	49,83 %	50,70 %	51,75 %	53,97 %	55,88 %

(1) Situation établie après apurement total de la moins-value sur les avoirs en livres sterling.

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	depuis le	P. c.		depuis le	P. c.
Allemagne	28 avril 1932	5	Hongrie	1 ^{er} juillet 1932	5
Autriche	18 mars 1932	7	Indes	7 juillet 1932	4
Belgique	14 janvier 1932	3,50	Italie	2 mai 1932	5
Bulgarie	25 mai 1932	8	Japon	7 juin 1932	5,11
Danemark	30 mai 1932	4	Lettonie	1 ^{er} octobre 1930	6
Dantzig	12 juillet 1932	4	Lithuanie	6 mai 1932	7
Espagne	8 juillet 1931	6,50	Norvège	19 mai 1932	4,50
Esthonie	28 janvier 1932	5,50	Pologne	3 octobre 1930	7,50
États-Unis (Federal Res. Bank of New-York)	24 juin 1932	2,50	Portugal	4 avril 1932	6,50
Finlande	20 avril 1932	6,50	Roumanie	4 mars 1932	7
France	10 octobre 1931	2,50	Suède	3 juin 1932	4
Grande-Bretagne	30 juin 1932	2	Suisse	22 janvier 1931	2
Grèce	20 février 1932	11	Tchécoslovaquie	12 avril 1932	5
Hollande	19 avril 1932	2,50	Yougoslavie	20 juillet 1931	7,50

Banque des Règlements Internationaux, à Bâle

SITUATION

ACTIF.

en milliers de francs suisses au pair monétaire.

PASSIF.

	Au 31 mai 1932		Au 30 juin 1932			Au 31 mai 1932		Au 30 juin 1932	
		%		%			%		%
I. Encaisse :					I. Capital :				
A la banque et en compte courant dans d'autres banques	13.084	1,1	17.933	1,6	Capital autorisé : 200.000 actions de 2.500 fr. suisses-or chacune	500.000		500.000	
II. Fonds à vue placés à intérêts	68.257	6,7	51.636	4,6	Capital émis	125.000	10,5	125.000	11,3
III. Portefeuille réescomptable (au prix d'achat):					Actions libérées de 25 p. c.				
1° Effets de commerce et acceptations de banque	469.136	39,4	453.672	40,9	II. Réserves :				
2° Bons du Trésor	182.625	15,3	177.402	16,0	1° Fonds de réserve légale	1.318		1.318	
	651.761		631.074		2° Fonds de réserve de dividende	2.690		2.690	
IV. Fonds à terme placés à intérêts :					3° Fonds de réserve générale	5.379	9,387	9,387	0,9
A trois mois au maximum	269.030	22,6	248.185	22,4	III. Dépôts à long terme :				
V. Effets et placements divers :					1° Compte de Trust des annuités	153.769	12,9	153.769	13,9
1° A 3 mois d'échéance au maximum :					2° Dépôt du gouvernement allemand	76.884	6,4	76.884	6,9
(a) Bons du Trésor	92.917	7,8	44.394	4,0	3° Fonds de garantie du gouvernem. français	68.648	5,8	68.648	6,2
(b) Placements divers	59.720	5,0	35.937	3,2		299.301		299.301	
2° De 3 à 6 mois d'échéance	23.759	2,0	47.616	4,3	IV. Dépôts à court terme et à vue :				
3° A plus de 6 mois d'échéance	1.933	0,2	25.587	2,3	1° Banques centrales pour leur compte :				
	178.329		153.534		a) A trois mois au maximum	351.744	29,5	210.289	18,9
VI. Au. res actifs	11.250	0,9	7.566	0,7	b) A vue	314.405	26,4	396.347	35,7
						666.149		666.636	
					2° Banques centrales pour le compte d'autres déposants :				
TOTAUX...	1.191.711	100,0	1.109.928	100,0	A vue	53.393	4,5	30.379	2,7
					3° Autres déposants :				
					a) A trois mois au maximum	8.147	0,7	6.031	0,5
					b) A vue				
					V. Bénéfices à répartir le 1^{er} juillet 1932 :				
					1° Dividende payable aux actionnaires, au taux de 6 % par an	6.447		6.447	
					2° Participation des déposants à long terme d'après l'article 53 (e) des statuts	3.191		3.191	
						9.638	0,8	9.638	0,9
					VI. Postes divers	20.696	1,7	23.556	2,1
					TOTAUX...	1.191.711	100,0	1.109.928	100,0

Banque de France

Situations hebdomadaires (en milliers de francs).

DATES	Encaisse or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics				Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %	
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés	Sur la France					Sur l'étranger
1930 Moyenne annuelle.	45.954.926	6.836.087	5.967.692	27.596	18.910.391	2.728.119	72.270.631	17.512.670	51,18		
1931 Moyenne annuelle.	58.966.286	10.126.770	6.093.766	680.881	15.498.618	2.839.333	79.208.511	25.572.205	56,28		
1931 Mai	55.624.663	6.694.294	5.401.515	26.044	19.476.345	2.840.327	77.934.475	22.129.017	55,59		
Juin	55.933.295	5.463.621	4.553.964	27.841	20.825.450	2.869.084	77.803.172	22.041.484	56,02		
Juillet	56.228.693	6.945.695	4.270.056	22.519	18.825.962	2.891.803	78.609.675	20.971.382	56,47		
Août	58.556.751	12.209.708	4.682.277	79.616	14.912.001	2.826.527	79.007.068	24.990.565	56,31		
Septembre	58.567.719	14.818.272	4.468.041	1.844.897	11.287.707	2.817.336	78.927.433	25.637.998	56,01		
Octobre	60.539.238	15.727.756	7.005.535	2.489.259	10.857.666	2.844.863	81.847.181	28.642.343	54,79		
Novembre	67.580.594	13.374.307	6.846.478	899.566	10.165.562	2.864.936	82.794.909	30.178.140	59,82		
Décembre	67.953.568	16.159.339	6.194.871	902.904	7.480.507	2.844.087	83.021.962	29.737.717	60,26		
1932 Janvier	69.279.466	11.131.240	5.617.692	897.469	9.307.057	2.862.374	84.921.658	27.453.192	61,65		
Février	72.563.083	8.176.369	4.951.705	103.773	9.141.515	2.824.813	84.438.199	26.770.370	65,25		
Mars	75.737.753	4.833.384	4.461.954	187.773	8.752.584	2.802.935	83.452.267	26.564.075	68,84		
Avril	76.909.171	4.230.399	3.974.860	225.765	7.974.526	2.807.043	82.523.540	27.101.904	70,16		
Mai	78.339.832	4.594.342	3.411.537	267.522	6.513.256	2.842.574	82.382.036	27.163.456	71,51		
Juin	80.170.598	5.413.875	3.304.209	267.405	3.792.609	2.799.272	82.406.091	26.718.879	73,47		
Juillet	82.471.684	4.524.920	3.137.656	262.778	1.522.233	2.790.654	81.931.993	26.159.649	76,30		

Taux d'escompte } actuel : 2 ½ %, depuis le 10 octobre 1931.
précédent : 2 %, depuis le 3 janvier 1931.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (en milliers de florins).

DATES	Encaissé métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débiteur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1930 Moyenne annuelle.	447.758	51.839	230.768	92.905	5.477	819.628	27.380	388	52,84
1931 Moyenne annuelle.	626.667	66.667	193.361	100.324	1.134	916.972	103.561	309	61,39
1931 Mai	485.674	45.543	223.260	131.966	—	898.105	22.161	288	52,76
Juin	488.609	45.457	224.987	95.104	—	852.874	39.068	163	54,77
Juillet	533.262	43.426	228.522	97.291	—	895.585	43.701	201	56,76
Août	669.049	60.915	229.929	91.227	11.730	941.161	171.999	55	60,10
Septembre	691.441	48.155	229.661	87.883	—	957.064	146.609	40	62,65
Octobre	822.872	146.166	102.061	114.526	—	1.070.195	150.985	75	67,38
Novembre	892.515	132.748	81.549	112.805	—	1.058.273	205.581	101	70,61
Décembre	930.782	86.946	84.545	109.826	—	1.031.089	198.246	272	75,70
1932 Janvier	905.973	83.879	84.330	126.244	—	1.052.201	164.370	207	74,46
Février	887.871	71.024	83.771	90.952	—	991.700	157.480	55	77,26
Mars	906.364	64.522	84.309	92.836	—	988.123	174.249	169	75,81
Avril	910.397	58.828	84.410	96.678	—	996.022	163.588	99	78,50
Mai	947.976	52.699	88.52	101.804	—	1.013.574	181.606	144	79,31
Juin	989.175	49.096	88.572	93.308	—	1.005.293	221.650	180	80,61
Juillet	1.017.010	47.049	68.653	101.729	—	1.017.006	241.221	295	80,81

Taux d'escompte } actuel : 2 ½ %, depuis le 19 avril 1932.
précédent : 3 %, depuis le 29 septembre 1931.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (en milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
	Or (Issue Département)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1930 Moyenne annuelle.	155.209	865	49.148	7.956	17.959	75.064	358.414	114.742	50,2
1931 Moyenne annuelle.	139.882	1.015	46.125	11.476	27.727	85.323	355.091	119.383	43,6
1931 Mai 7	147.508	976	34.415	5.635	25.524	65.574	356.217	100.090	52,2
Juin 4	151.876	1.058	38.496	7.106	28.311	73.913	356.371	112.681	50,1
Juillet 9	164.619	1.192	31.826	7.102	27.837	66.765	359.258	115.265	57,7
Août 6	133.517	1.311	49.311	9.019	23.283	81.613	365.252	108.052	41,2
Septembre 10	135.895	1.312	51.146	8.291	27.743	87.180	353.931	127.189	45,8
Octobre 8	135.239	1.326	64.126	16.898	25.715	106.739	359.324	141.334	36,9
Novembre 5	120.690	1.219	57.826	10.751	32.090	100.667	358.857	121.023	31,4
Décembre 10	120.712	805	60.616	12.551	31.401	104.568	358.850	124.359	30,2
1932 Janvier 7	120.750	575	64.891	19.899	35.789	120.579	362.859	136.010	24,6
Février 4	120.765	548	40.701	13.634	40.120	94.455	347.666	124.974	38,9
Mars 10	120.802	654	54.371	11.545	44.930	110.846	354.475	134.585	31,1
Avril 7	120.807	630	51.111	12.164	40.910	104.185	359.791	123.180	29,7
Mai 5	120.816	644	69.076	11.585	19.228	99.889	356.580	122.027	32,6
Juin 9	131.721	741	74.260	12.612	25.622	112.494	357.238	144.897	34,6
Juillet 7	136.144	821	67.627	14.991	26.247	108.865	366.679	136.112	33,2

Taux d'escompte } actuel : 2 %, depuis le 30 juin 1932.
 } précédent : 2,50 %, depuis le 12 mai 1932.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (en milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divi-sionnaires	Portefeuille. effets	Avances sur nantissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1930 Moyenne annuelle.	2.446.203	359.813	152.455	1.786.063	104.197	19.319	4.361.383	481.007	57,95
1931 Moyenne annuelle.	1.711.071	203.283	138.225	2.609.395	172.355	38.099	4.228.484	425.627	41,13
1931 Mai 7	2.369.868	169.281	175.099	1.686.307	146.546	21.130	4.076.736	332.741	57,58
Juin 6	2.299.930	112.956	176.965	1.709.450	69.876	54.510	4.079.250	270.471	55,47
Juillet 7	1.421.756	370.989	84.354	2.554.992	224.477	3.420	4.110.418	342.762	40,26
Août 7	1.365.024	307.211	60.395	3.462.726	167.530	116.470	4.375.601	780.581	32,43
Septembre 7	1.370.514	400.438	80.538	3.021.383	151.417	4.080	4.292.061	434.105	37,47
Octobre 7	1.219.268	141.540	78.857	3.688.054	167.559	40.410	4.522.918	500.463	27,09
Novembre 7	1.101.298	160.650	93.841	3.830.091	112.268	30	4.541.599	398.903	25,54
Décembre 8	1.005.116	170.466	122.246	3.881.417	190.882	22.430	4.591.576	415.950	23,48
1932 Janvier 7	979.043	162.252	140.053	3.854.092	99.016	17.030	4.575.551	417.212	22,86
Février 6	928.341	146.750	140.474	3.461.736	129.038	22.080	4.276.132	332.941	23,33
Mars 7	880.006	156.409	133.582	3.268.316	218.430	34.180	4.178.896	318.872	23,04
Avril 7	878.742	141.708	175.964	3.172.694	100.415	3.680	4.085.675	370.263	22,90
Mai 7	851.110	133.254	197.797	3.145.676	110.974	10.040	3.990.865	362.836	22,61
Juin 7	848.421	138.163	236.412	3.031.413	129.239	6.280	3.889.407	357.522	23,23
Juillet 7	806.137	148.871	214.733	3.152.000	103.831	1.510	3.876.601	401.713	22,09

Taux d'escompte } actuel : 5 %, depuis le 28 avril 1932.
 } précédent : 5,50 %, depuis le 9 avril 1932.

Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (en milliers de fr. s.).

DATES	Encaisse or	Disponi- bilités « or » à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nantisse- ments	Correspon- dants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue en %
1930 Moyenne annuelle.....	(1) 613.893	347.019	49.424	43.058	30.204	898.726	199.273	87,61
1931 Moyenne annuelle.....	1.173.709	330.366	41.147	46.465	26.237	1.147.761	514.042	90,51
1931 Mai.....7	642.822	288.355	36.009	45.304	34.784	941.145	173.099	83,57
Juin.....6	652.548	326.858	25.263	45.315	27.671	966.343	190.854	84,64
Juillet.....7	839.538	416.944	26.706	46.053	24.797	1.047.792	346.699	90,10
Août.....7	1.189.508	496.863	53.873	56.645	22.802	1.236.942	619.502	90,84
Septembre.....7	1.215.039	570.154	36.823	50.499	27.729	1.277.708	657.203	92,26
Octobre.....7	1.726.610	354.980	53.542	54.257	24.360	1.433.302	770.833	94,44
Novembre.....7	2.199.421	92.827	74.465	54.661	17.764	1.461.499	971.645	94,21
Décembre.....7	2.200.850	145.086	30.933	49.813	10.254	1.458.268	977.184	96,32
1932 Janvier.....7	2.400.785	100.286	34.229	63.150	13.246	1.538.410	1.067.812	95,97
Février.....6	2.446.119	109.969	27.292	53.115	9.974	1.490.659	1.147.437	96,89
Mars.....7	2.458.261	108.396	23.732	50.493	8.557	1.481.306	1.162.853	97,07
Avril.....7	2.438.611	110.123	53.207	46.546	9.211	1.490.071	1.160.390	96,16
Mai.....7	2.459.313	96.860	47.755	41.625	10.470	1.507.412	1.142.945	96,45
Juin.....7	2.584.893	70.527	19.852	44.021	8.863	1.511.535	1.208.558	97,62
Juillet.....7	2.606.786	71.269	16.410	46.067	8.779	1.550.134	1.188.257	97,80

Taux d'escompte { actuel : 2 % depuis le 22 janvier 1931.
précédent : 2 ½ %, depuis le 10 juillet 1930.

(1) Jusqu'au 1^{er} avril 1930, l'argent était compris dans l'encaisse servant de couverture.

Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (en milliers de zloty).

DATES	Encaisse métallique	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue en %
1930 Moyenne annuelle.....	663.274	290.246	113.125	639.150	74.159	1.274.189	24.192	59,66
1931 Moyenne annuelle.....	572.881	182.575	121.833	598.399	91.101	1.195.097	242.042	52,57
1931 Avril.....10	562.922	240.384	110.346	550.848	83.319	1.211.638	251.790	54,89
Mai.....10	567.444	229.640	103.182	532.052	74.001	1.201.902	221.402	56,—
Juin.....10	567.650	283.171	99.934	524.381	73.259	1.177.181	15.128	57,01
Juillet.....10	567.795	205.276	119.951	570.863	78.951	1.187.400	293.657	52,20
Août.....10	567.903	147.613	126.657	635.263	88.397	1.216.145	243.218	49,03
Septembre.....10	568.013	143.787	138.047	627.318	98.197	1.185.764	252.029	49,51
Octobre.....10	576.047	98.989	130.627	630.242	111.541	1.187.045	216.485	48,10
Novembre.....10	595.826	78.666	133.513	623.792	113.057	1.176.794	218.594	48,34
Décembre.....10	600.350	80.617	119.892	619.694	115.483	1.168.350	227.860	48,77
1932 Janvier.....10	600.412	88.407	124.117	651.838	124.432	1.137.006	263.422	49,19
Février.....10	602.293	69.479	116.471	641.851	20.483	1.111.536	235.029	49,89
Mars.....10	608.403	49.457	119.537	629.133	115.857	1.111.721	196.039	50,33
Avril.....10	573.564	67.392	116.112	629.490	115.014	1.100.705	197.865	49,36
Mai.....10	544.228	71.979	117.602	614.312	115.870	1.104.259	169.380	48,38
Juin.....10	524.031	45.245	112.780	636.209	114.731	1.076.628	162.242	46,33

Taux d'escompte { actuel : 7,50 %, depuis le 3 octobre 1930.
précédent : 6,50 %, depuis le 13 juin 1930.

Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (en milliers de \$).

Dates	Réserve « or »	Autres réserves	Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publics nationaux	Billets en circulation (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor et particuliers)	Rapports du total des réserves aux engagements à vue %
1930 Moyenne annuelle.....	3.005.581	166.764	253.994	213.324	565.213	1.488.217	2.448.086	80,6
1931 Moyenne annuelle.....	3.159.905	170.572	327.012	239.908	669.553	1.851.113	2.464.782	77,2
1931 Mai6	3.172.277	172.704	150.202	193.869	598.351	1.540.783	2.471.540	83,4
Juin10	3.277.003	167.599	184.755	127.217	599.024	1.041.949	2.440.011	84,4
Juillet.....8	3.427.905	164.042	162.386	91.788	667.953	1.736.922	2.527.346	84,2
Août5	3.429.037	165.761	188.575	66.074	680.631	1.772.672	2.510.447	83,9
Septembre.....9	3.470.046	168.717	260.232	197.788	728.065	2.010.322	2.553.730	79,5
Octobre.....7	3.036.950	156.198	463.393	581.356	738.345	2.269.989	2.486.033	67,1
Novembre.....4	2.772.746	160.639	705.224	642.033	727.576	2.447.069	2.319.271	61,5
Décembre.....9	2.969.118	167.855	725.182	389.210	717.193	2.484.892	2.259.498	66,1
1932 Janvier.....6	2.985.552	173.635	818.216	275.306	765.945	2.651.026	2.169.419	65,5
Février.....3	2.970.182	197.321	855.168	156.100	748.995	2.664.003	2.054.001	67,1
Mars.....9	2.959.420	207.869	747.979	137.584	785.123	2.617.381	1.989.158	68,8
Avril.....6	3.032.202	212.544	635.274	57.946	885.014	2.561.573	2.020.161	70,8
Mai.....4	2.992.421	210.825	505.801	44.522	1.286.881	2.561.646	2.237.102	66,8
Juin.....8	2.626.961	203.239	591.911	35.717	1.644.567	2.557.119	2.202.202	59,4
Juillet (1).....5	2.578.450		577.180			2.868.160	2.044.990	56,3

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York { actuel : 2,50 %, depuis le 22 juin 1932.
précédent : 3 %, depuis le 26 février 1932.

(1) Chiffres provisoires.

Banque d'Italie

Situations hebdomadaires (en milliers de Lit.).

DATES	Encaisse or	Devises et avoirs à l'étranger admis dans la couverture des billets	Effets sur l'Italie	Avances sur nantissement.	Comptes courants débiteurs	Billets en circulation	Assignations sur la Banque	Comptes courants productifs et compte courant du Trésor	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1930 Moyenne annuelle.....	5.231.925	4.281.749	3.008.226	1.196.725	194.149	15.929.432	423.711	1.511.025	56,61
1931 Moyenne annuelle.....	5.398.642	3.506.250	3.375.455	1.204.185	178.865	14.679.170	378.928	1.758.307	52,95
1931 Avril10	5.310.613	4.068.889	3.045.790	1.062.662	115.142	15.002.494	397.582	1.741.136	54,72
Mai10	5.312.842	4.126.086	2.728.635	1.146.370	187.757	14.818.322	300.082	1.516.991	56,74
Juin10	5.323.278	3.989.647	2.666.768	1.226.353	103.771	14.629.867	354.055	1.545.593	56,34
Juillet10	5.368.502	3.862.570	3.026.780	1.199.693	108.791	14.679.619	446.074	1.480.391	55,59
Août10	5.372.031	3.494.987	3.168.116	1.084.363	143.638	14.592.890	376.997	1.890.074	52,59
Septembre.....10	5.373.734	3.438.912	3.132.205	1.147.119	83.491	14.634.598	347.649	1.495.349	53,48
Octobre.....10	5.447.582	2.752.999	3.592.341	1.230.293	207.187	14.335.030	308.624	1.542.511	50,66
Novembre.....10	5.625.967	2.436.823	3.825.016	1.374.032	232.702	14.360.068	367.633	1.476.515	49,70
Décembre.....10	5.625.983	2.302.916	3.856.677	1.183.226	66.773	14.152.232	338.978	2.014.365	48,04
1932 Janvier.....10	5.626.332	2.103.661	4.569.403	886.426	60.717	14.213.249	362.031	2.243.785	45,96
Février.....10	5.626.349	1.794.219	4.263.697	984.226	49.194	13.748.255	328.004	1.791.985	46,76
Mars.....10	5.626.359	1.656.956	4.633.031	970.457	81.420	13.835.697	347.551	1.445.596	46,60
Avril.....10	5.628.576	1.509.668	4.654.819	958.805	89.938	13.622.104	346.102	1.387.853	46,48
Mai.....10	5.631.297	1.487.277	4.709.154	1.062.436	105.550	13.230.060	340.588	1.331.078	47,77
Juin.....10	5.655.764	1.432.881	4.660.807	1.313.803	242.854	12.916.643	327.759	1.212.653	49,03

Taux d'escompte { actuel : 5 %, depuis le 2 mai 1932.
précédent : 6 %, depuis le 21 mars 1932.